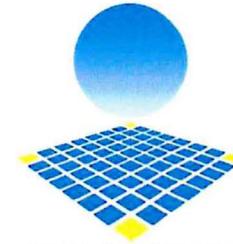




Unité de Service Enseignement
et Formation en Elevage
Campus de Baillarguet
TA A-71 / B
34 398 MONTPELLIER Cedex 5



UNIVERSITÉ MONTPELLIER II
UFR Sciences
Place Eugène Bataillon
34 095 MONTPELLIER Cedex 5

**MASTER 2EME ANNEE :
BIOLOGIE GEOSCIENCES AGRORESSOURCES ET ENVIRONNEMENT
SPECIALITE : PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES**

RAPPORT DE STAGE

**IDENTIFICATION DES OUTILS ET SUPPORTS
D'INFORMATION SUR LE PASTORALISME ET
L'ENVIRONNEMENT AU SENEGAL**



**Par
Anne-Frieda TAUREL**

Sous la direction de Véronique ANCEY, Docteur en socio-économie

Stage réalisé du 5 avril 2007 au 15 Août 2007
Soutenu le : 5 octobre 2007



000096542

SOMMAIRE

Résumé et mots clés	
Remerciements	
Sigle et abréviation	
Liste des tableaux et figures	

<u>INTRODUCTION</u>	p.1
<u>I. CADRE CONCEPTUEL, PROBLEMATIQUE, METHODE</u>	p.5
1) le pastoralisme	p.5
2) Le suivi des risques / vulnérabilité	p.6
3) L'environnement	p.8
4) L'information	p.8
5) Problématique	p.10
6) Méthode	p.11
<u>II) DESCRIPTION ET ANALYSE DU CONTEXTE</u>	p.15
1) - La circulation de l'information sur pastoralisme et élevage	p.15
a) Les savoirs locaux pastoraux	p.15
b) Les informations « exogènes » et l'accès à l'information	p.16
2) - Les supports d'information et les SI SAP régionaux et au Sénégal	p.17
a) Les supports d'information	p.17
b) Les systèmes d'information et d'alerte précoce régionaux et au Sénégal	p.18
3) - Les acteurs institutionnels et le pastoralisme	p.23
<u>III) RESULTATS</u>	p.29
1) - Les différents types de supports pertinents pour le SIPSA au Sénégal	p.29
a) Les supports écrits	p.29
b) Les supports oraux	p.31
c) Les supports non approfondis	p.35
2) - Les différentes avancées	p.36
a) Choix des jeux de données	p.36
b) Les travaux en cours	p.36
c) Les partenariats possibles identifiés	p.37
<u>CONCLUSION</u>	p.41
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	p.43
Annexes	p.45

-Sigle et abréviation

AGRHYMET : Centre régional de formation, de recherche et d'application en agrométéorologie et en hydrologie opérationnelle
CILSS : comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel
CIRAD : centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CMC : centre média communautaire
CNC : comité national de coordination
CSE : Centre de Suivi Ecologique
DirEl : Direction de l'élevage
ENEA : Ecole Nationale d'Etude en Agronomie
FAO: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ou OAA)
ISRA : Institut Sénégalais de Recherche Agricole
LEAD: Livestock Environment and Development
PAPEL: Projet d'Appui à l'ELevage
PIIPE : Partager l'Information Instantanée pour Protéger les Ecosystèmes
PPZS : Pôle pastoral zones sèches
RC : radio communautaire
SIPSA : système d'information sur le pastoralisme au Sahel
UCAD : Université Cheikh Anta Diop
ZSP : zone sylvopastorale

-Liste des figures et des tableaux

- Figures :

Figure 1 : Pays de la zone CILSS
Figure 2 : Carte du Sénégal et sites d'études du PPZS
Figure 3 : Classification des systèmes de production des pays de la zone CILSS
Figure 4 : les éléments de la vulnérabilité pastorale
Figure 5 : Couverture des radios de la zone sylvopastorale
Figure 6 : carte des marchés suivi par la Dire et suivi par la Dire et le CSA
Figure 7 : Coût de prestation INFORMORAC/SN

-Tableaux :

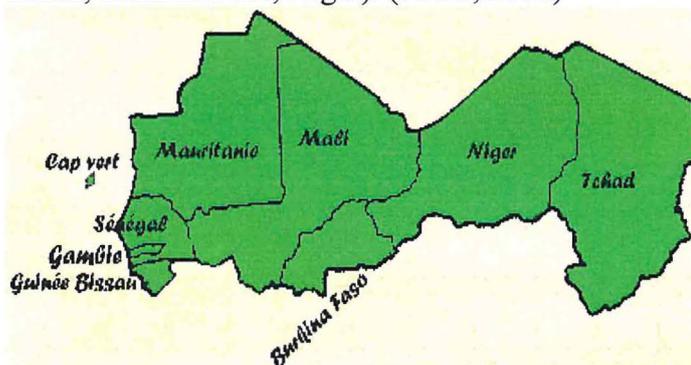
Tableau 1 : Contraintes et risques en milieu pastoral
Tableau 2 : Comparaison des thématiques SIPSA et PIIPE
Tableau 3 : Récapitulatif des zones de couverture et d'accès internet des radios de la ZSP

INTRODUCTION

-Cadre du stage

En 2000, l'initiative LEAD (Livestock Environment and Development) lancée par la FAO veut, par l'analyse des interactions entre élevage et environnement, protéger et améliorer l'utilisation des ressources naturelles affectées par l'élevage et lutter contre la pauvreté. L'initiative LEAD est soutenue par la Banque Mondiale, l'Union Européenne (UE), le Ministère des Affaires Étrangères (France), le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement à travers la GTZ (Allemagne), le Département pour le Développement International (Royaume-Uni), l'Agence américaine pour le Développement international (États-Unis), l'Agence pour le Développement International (Danemark), l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (Suisse) et l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (la FAO) (LEAD, 2005).

Le programme LEAD PESAH (Pastoralisme et Environnement au Sahel) a démarré à la suite de la réalisation de la Boîte à Outils « élevage et environnement » dans le cadre de LEAD, à laquelle ont été associés, entre autres, certains chercheurs du Pôle Pastoral Zone Sèche, Unité de recherche en partenariat basée au Sénégal. Le test de cette boîte à outil a mis en évidence le déficit d'information sur le pastoralisme au Sahel et a engendré le programme LEAD-PESAH en association avec le PPZS chargé de sa mise en œuvre. L'objectif principal est de favoriser la prise en compte des interactions pastoralisme – environnement dans les politiques et les pratiques d'élevage extensif en zone aride sahélienne (zone CILSS d'Afrique subsaharienne (Mauritanie, Sénégal, Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger). (PPZS, 2006)



Source : PPZS, 2007. Présentation Lead-SIPSA 2007. In : Atelier du Comité National de Coordination Lead-SIPSA, N'Ndjamena, Tchad, 22-23 janvier 2007

Figure 1 : Pays de la zone CILSS

Dans une première phase, de 2002 à 2004, l'objectif principal du programme a été d'identifier la demande en matière d'information et de proposer un modèle de Système d'Information Pastoralisme et Environnement au Sahel (SIPES) destiné aux pays de la zone CILSS. Le SIPES était envisagé comme un outil spécifique d'aide à la décision pour le développement du pastoralisme au Sahel dans le respect de l'environnement. Le travail à l'élaboration du SIPES a donné les résultats suivants :

- un réseau national d'acteurs du développement pastoral en zone CILSS sensibilisés aux problématiques et stratégies LEAD
- une caractérisation de la demande d'informations à différentes échelles pour le suivi long terme et l'alerte précoce
- une connaissance des systèmes d'information et systèmes d'alerte précoce existants et de leurs limites

- l'amélioration de la connaissance des besoins en information des éleveurs et des projets d'élevage et de leur gestion des différents types d'information
- l'élaboration d'un modèle de SIPES et la définition des produits répondant à la demande des utilisateurs potentiels
- le test et la validation d'un prototype SIPES appliqué au Sénégal

La 2^{ème} phase du programme, de 2005 à 2008, a précisé l'objectif vers la contribution au développement durable des sociétés pastorales au Sahel. Un support direct à la formulation de politique a également été ajouté au programme. Les bénéficiaires sont identifiés comme étant les éleveurs et groupements d'éleveurs, les cadres locaux et nationaux du secteur de l'environnement, de l'élevage et de l'hydraulique, les institutions régionales, les acteurs impliqués dans le pastoralisme dans la sous région.

Le programme comporte 4 composantes (Composante 1 : Sensibilisation – formation, Composante 2 : Mise en réseau et ancrage institutionnel, Composante 3 : Développement et mise en œuvre technique du SIPSA, Composante 4 : Suivi et Evaluation), dont les contenus et activités sont différents en fonction des échelles de responsabilité ou l'on se situe :

-LEAD / FAO assure la coordination du programme, sa mise en cohérence avec l'ensemble des initiatives et activités menées dans la sous- région, ainsi qu'un input technique.

-Le PPZS assure la coordination et la mise en œuvre au niveau régional

-Les organisations régionales (Cils/Agrhymet notamment) sont un support à la mise en œuvre au niveau régional

-Le point focal, les organisations pastorales, les services techniques nationaux, sont chargés de la mise en œuvre au niveau local dans leur pays respectif

(Ickowicz A. *et al.*, 2006)

La coordination régionale est assurée par le PPZS et Agrhymet. Au Sénégal, le point focal est le chef de la division pastorale au sein de la direction de l'élevage.

Le comité national de coordination doit être composé du point focal national, des services centralisés et décentralisés de l'Etat, d'organisations pastorales, d'ONG, de projets de développement et d'organismes de recherche menant des activités dans le domaine du pastoralisme, ainsi que de tout autre partenaire jugé nécessaire pour la mise en œuvre du SIPSA. Au Sénégal le CNC est composé comme suit :

- administration et agences nationales : la direction de l'élevage, la direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques, la direction de l'agriculture, la direction des eaux et forêts, chasse et de la conservation des sols, la direction de l'hydraulique rurale, le commissariat à la sécurité alimentaire, la direction de la météorologie nationale, la direction de la protection des végétaux, la direction des parcs nationaux

- projets : le projet d'appui à l'élevage, le projet d'autopromotion pastorale du Ferlo, le PROGEDE, le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystème du Sénégal (PGIES), le FEWS

- organismes de recherche : le PPZS, le CSE.

- ONG : l'institut pour l'environnement et le développement pour l'Afrique (IED), l'ARED

- représentants du monde rural : le comité national de concertation des ruraux, le représentant national des maisons des éleveurs, le directoire national des femmes en élevage (Niang I., 2007).

-L'équipe du PPZS

La structure d'accueil de ce stage est le Pole Pastoral Zones Sèches, en collaboration avec la direction de l'élevage (point focal du comité national LEAD-SIPSA). Les institutions membres du PPZS sont le CIRAD (Centre de Coopération International pour la Recherche en Agronomie et le Développement), le CSE (Centre de Suivi Ecologique), l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche en Agronomie), l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop) et l'ENEA (Ecole Nationale d'Economie Appliquée).

-Les objectifs du stage

Ce stage intervient dans la deuxième phase du programme et est compris dans la composante 3. Son objectif est d'identifier des outils et supports d'information sur le pastoralisme et l'environnement au Sénégal afin de proposer des formats et supports de diffusion appropriés dans le cadre du SIPSA.

-Le terrain du stage

Le stage se déroule au Sénégal à Dakar, en accueil partagé entre le PPZS et la Direction de l'élevage, point focal du comité national de LEAD-SIPSA au Sénégal. Les différentes enquêtes ont été effectuées à Dakar.

-Le Sénégal

Le Sénégal est un pays d'Afrique de l'Ouest d'une superficie 196 720 km² pour 9,5 millions d'habitants. Il est confronté à de nombreux défis de développement du fait de la généralisation de la pauvreté et de la dégradation des ressources naturelles (CSE, 2005).

La zone où s'effectue le pastoralisme est la zone sylvopastorale du Ferlo, à cheval sur 3 régions administratives : Louga et Saint Louis en partie, et Matam dans sa totalité. Ce système occupe donc 1/3 du territoire national, concentre 2/3 des ruminants du Sénégal et près de 15% du cheptel bovin (NEPAD, 2006). Comme la plupart des zones pastorales à travers le monde, le Ferlo est caractérisé par son aridité (cf. Figure 2 ci-dessous) et sa faible densité de population.

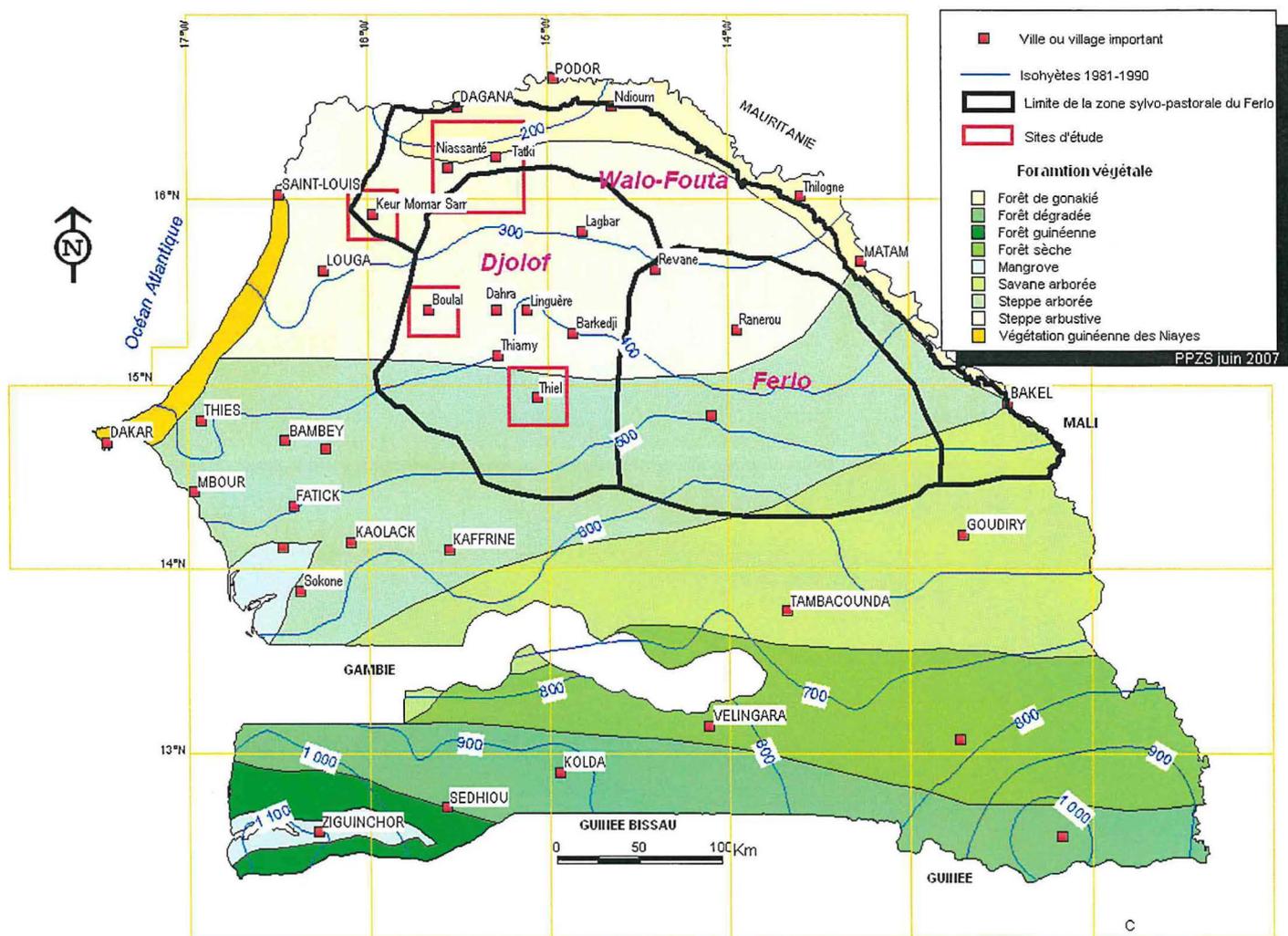


Figure 2 : Carte du Sénégal et sites d'études du PPZS (source : PPZS)

Après avoir exposé l'état d'avancement du projet et les conditions géographiques et institutionnelles d'accueil et d'encadrement du stage, nous développerons dans un premier temps les thématiques en lien avec le contexte particulier de ce travail que sont : l'information, le pastoralisme, les risques et la vulnérabilité pastorale, l'environnement et l'information. Ces thématiques sont la base de ce travail, puisque c'est au travers de l'information que vont être abordés le pastoralisme et ses interactions avec l'environnement, à savoir dans quelle mesure ces thématiques sont présentes dans le paysage de l'information au Sénégal, et comment les informations les concernant peuvent être diffusées en fonction du public visé.

Après avoir exposé la problématique et la méthode qui en découle, nous rappellerons les conditions de circulation de l'information dans le milieu pastoral, puis la place des thématiques pastoralisme et environnement dans le paysage médiatique sénégalais, et dans les systèmes d'information et d'alerte précoce existant dans la région et au Sénégal, et enfin nous présenterons les acteurs institutionnels en rapport avec le pastoralisme au Sénégal.

Cela mènera à la présentation des résultats de ce travail, des propositions de supports et formats d'informations sélectionnés dans le cadre du SIPSA.

I. CADRE CONCEPTUEL, PROBLEMATIQUE, METHODE

Dans cette première partie, les notions de pastoralisme, vulnérabilité, environnement et information vont être présentées. C'est à partir de ces notions et des enjeux du contexte de ce stage (le projet SIPSA) que la problématique et la méthode vont être établies.

1) Le pastoralisme

Le pastoralisme est un mode d'élevage extensif où les relations entre le climat, le sol, la végétation, les animaux et les hommes sont très étroites. Les systèmes d'élevage considérés comme pastoraux sont ceux pour lesquels plus de 90 % de la matière sèche consommée par le bétail provient du pâturage (Carrière M., 1996). Le pastoralisme s'effectue sur de vastes étendues, les parcours, et est caractérisé par son caractère mobile et sa flexibilité. C'est une activité où le déplacement des troupeaux a pour contrainte majeure la distance et l'accès aux ressources (point d'eau et ressources fourragères) (Daget P., Godron M., 1995). On peut distinguer différents types de pastoralismes caractérisés par leur degré de mobilité : des nomades en mouvements perpétuels, aux agro-pasteurs quasiment sédentaires, en passant par les transhumants en mouvement saisonnier (Daget P., Godron M., 1995).

C'est l'activité par excellence des zones arides à travers le monde, et qui se caractérise par deux facteurs majeurs : une densité de population moyenne et de grands espaces de parcours (FAO, 2002).

Sa répartition géographique lui confère des caractéristiques différentes selon les pays où elle s'exerce. Dans le cadre de ce travail, c'est l'élevage sahélien et plus précisément au Sénégal, dans la zone du Ferlo, qui est cible d'intérêt.

Dans le Sahel, le pastoralisme se situe dans les portions du territoire qui se trouvent entièrement ou partiellement sous l'isohyète 300 mm. Le système pastoral pur ou associé aux systèmes de productions agricoles, occupe en 2002 la plus grande partie de la zone CILSS en termes de superficie (79,6 %) en allant de la côte atlantique de la Mauritanie jusqu'au Tchad. La population concernée atteint 31% de la population rurale totale. Mais le système pastoral pur n'occupe que 5% de la population rurale et plus de 58% de la superficie (Di Vecchia A., Koné B., Bakary D., Moussa L., Kaoua W., De Filippis T., Paganini M., Vignaroli P., 2002).

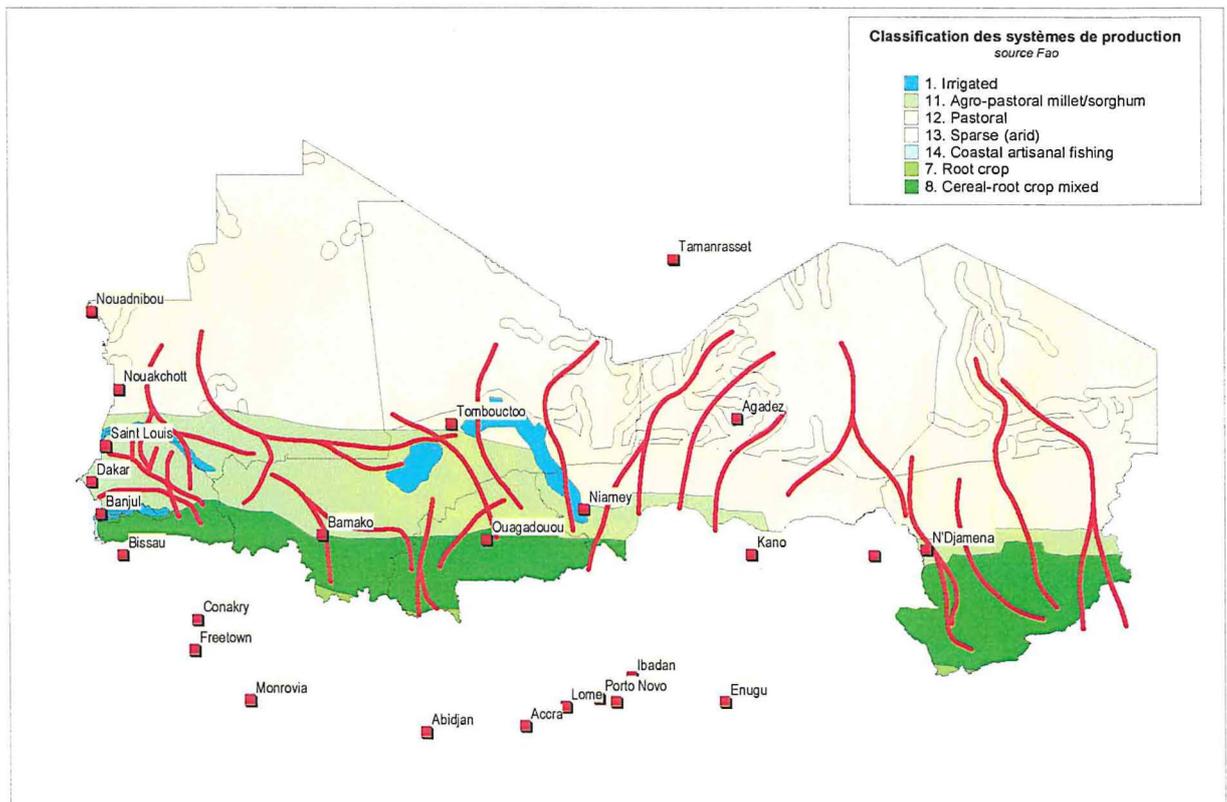


Figure 3 : Classification des systèmes de production des pays de la zone CILSS et grands circuits de commercialisation du bétail (Gerber, 2002)

L'importance de l'activité pastorale dans les pays sahéliens est liée à la commercialisation du bétail essentiellement vers les pays côtiers. L'élevage contribue donc à l'augmentation des revenus de toutes les personnes incluses dans la chaîne de production et de commercialisation. (Di Vecchia A., Koné B., Bakary D., Moussa L., Kaoua W., De Filippis T., Paganini M., Vignaroli P., 2002)

Au nord du Sénégal, dans la zone sylvopastorale du Ferlo, c'est une activité pratiquée principalement par l'ethnie peule. Du fait de la création de nombreux points d'eau dans cette zone dans les années 1950, l'activité s'est adaptée et est passée d'un élevage transhumant sur un axe nord-sud (le fleuve Sénégal au nord, les mares et pâturages au sud en saison humide), à un élevage transhumant réorganisé à l'échelle des différents points d'eau du Ferlo (mares et forages, permanents). Les systèmes pastoraux sont aujourd'hui soumis à un espace pastoral qui ne cesse de se rétrécir du fait de l'avancée de l'agriculture, une monétarisation de leur activités qui est souvent en leur défaveur (coût d'accès aux forages, prix des céréales structurellement en hausse), et un contexte politique et législatif qui n'est pas particulièrement favorable à cette activité perçu comme archaïque (le statut foncier des terres pastorales, l'agriculture comme seule forme de mise en valeur de la terre reconnue,...) (Diao Camara A. , 2003).

2) Le suivi des risques / vulnérabilité

Le risque est défini comme les probabilités connues des issues possibles. Il diffère de l'incertitude où ni l'ensemble des issues ni la probabilité de leur réalisation ne sont connus. Les éleveurs du Sahel sont structurellement exposés à des risques menaçant leurs moyens de production. Le premier des risques cités dans les travaux sur le milieu

pastoral est la sécheresse, du fait de la forte dépendance des pasteurs à leur environnement. Mais la sécheresse n'est pas le seul ni le plus dangereux des risques auxquels ils sont exposés. Les systèmes pastoraux sont confrontés à des risques liés à l'environnement en général, aux transactions commerciales, à l'environnement politique (rétrécissement de l'espace pastoral, précarité des droits fonciers...)... (Ancey V., Diao Camara A., 2004). Et la pauvreté est souvent le facteur qui augmente ces risques en limitant les stratégies de gestion des risques. Les risques sont fonctions du contexte où s'effectue l'activité, ainsi on peut les lier à des contraintes particulières (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Contraintes et risques en milieu pastoral

Contraintes	Risques	Conséquences
Dépendance du cycle biologique	Longue récupération en cas de perte	Amenusement du troupeau voire dépossession des pasteurs
Vulnérabilité de l'écosystème	Sécheresse, dégradation, etc.	Pénurie voire épuisement des ressources naturelles
Besoin constant de main d'œuvre non intensive mais spécialisée	Fluctuations de main d'œuvre : migrations, sort, exode...	Gestion sub-optimale des troupeaux
Besoin d'échanger des biens	Incertitudes et désinformation sur les marchés	Faiblesse dans les échanges
Economie pastorale « emboîtée » dans système macro économique et politique	Mesures macro économiques et politiques inappropriées	Déstabilisation et marginalisation par rapport au commerce et aux droits.

Source : Ancey V., 2003.

La plupart des analyses de risque s'intéressent à la vulnérabilité et au concept d'*entitlement* (droit et capacité à mobiliser des ressources, aptitudes) et d'*endowment* (dotation) de Sen (1981) (Ancey V., 2003).

Les éléments de la vulnérabilité en milieu pastoral peuvent être présentés comme suit :

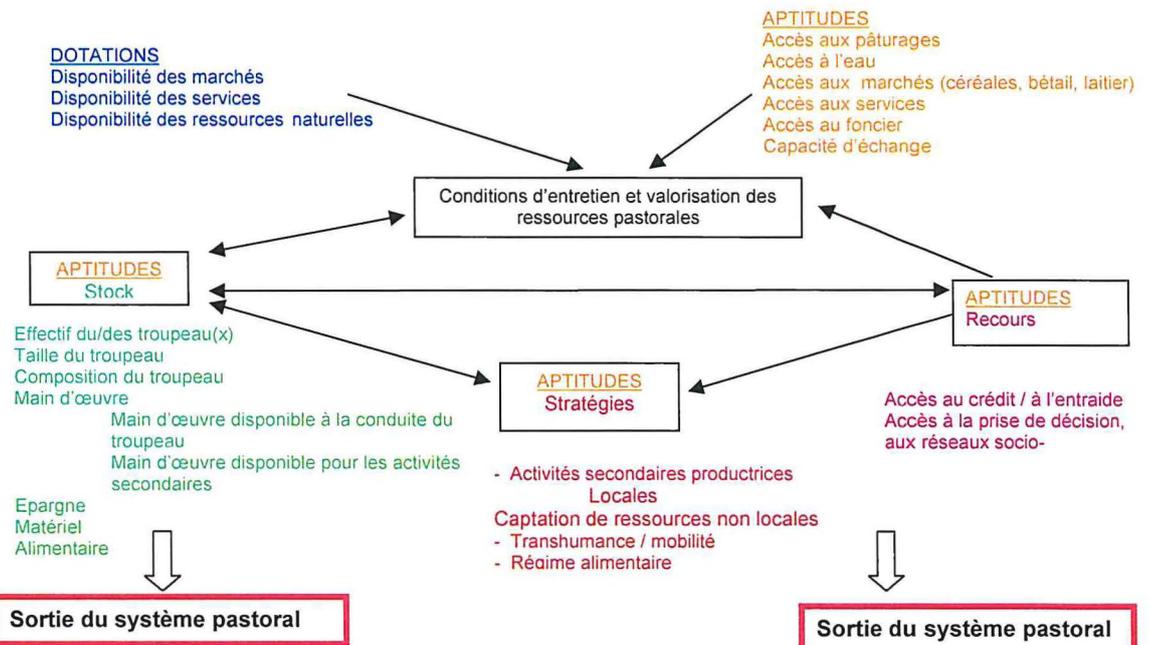


Figure 4 : Les éléments de la vulnérabilité pastorale (Ickowicz A. et al., 2006)

En correspondance avec les besoins et les pratiques des pasteurs, ces éléments (dotations et aptitudes) combinés permettent de suivre et d'apprécier l'évolution des ressources et les capacités des éleveurs à en disposer. Ce sont des indicateurs pertinents afin de suivre la vulnérabilité pastorale (Ancey V., 2003). Ainsi dans les systèmes d'information au Sahel, c'est sur la base de ce concept de vulnérabilité que sont identifiées et suivies les populations susceptibles de subir une crise alimentaire.

3) L'environnement

Le pastoralisme est une activité en interaction permanente avec l'environnement. Les zones arides et semi arides dans lesquelles il est cantonné sont exposées à de nombreux problèmes d'environnement tels que la sécheresse et la désertification entre autres, et malgré des causes multiples l'incidence de l'activité pastorale dans leur aggravation est souvent mise en cause.

Ainsi, dans le cadre des changements climatiques, le pastoralisme et ses « impacts négatifs » sur les écosystèmes sont indexés sur les points suivants :

- l'épuisement rapide des pâturages avec des sols dénudés
- l'émondage des ligneux pouvant conduire à leur forte mortalité
- l'exploitation des zones fragiles par le recours aux feu de brousse
- le piétinement du sol qui devient vulnérable à l'érosion

Mais ces impacts sont cités dans un cadre bien précis, celui du rétrécissement de la zone pastorale. Associé à une méconnaissance des stocks disponibles, des normes et des techniques d'exploitation rationnelles des ressources utilisées (eau et pâturage), cela se traduit par des pratiques dégradantes en rapport direct avec l'activité pastorale (Direction de l'environnement, 1997).

Dans le cas du Sénégal, pendant des siècles des troupeaux ont pâturé et il n'y a jamais eu de problèmes majeurs. Si la surcharge des pâturages peut entraîner des problèmes, elle est due à une restriction de l'espace du fait de l'avancée agricole. La source du problème n'est donc pas l'élevage mais l'avancée des cultures et la compression foncière (Benderdouche A., 2007)

La longue tradition du pastoralisme a permis d'effectuer une sélection sur plusieurs générations d'animaux très résistants (ce qui a d'ailleurs permis la régénération des troupeaux après les grandes sécheresses) et adaptés aux conditions difficiles du milieu dans lequel ils évoluent.

Aujourd'hui l'activité pastorale ne peut plus se dérouler comme avant, les contraintes à la mobilité sont plus nombreuses. Mais dans le contexte agro-écologique sénégalais, la transhumance permet une régénération des pâturages, et le Sénégal ne pourrait pas supporter 3 millions de têtes sur ses terres sans l'élevage extensif (Benderdouche A., 2007). Ainsi, le pastoralisme est de par son caractère mobile, qui permet aux écosystèmes de se régénérer, l'une des rares activités à mettre en valeur un environnement aussi difficile.

4) L'information

« Une information est le résultat d'un processus de mise en forme et de matérialisation visant à communiquer un fait ou un ensemble de faits à un public donné. »(www.ourouk.fr, 2007)

« L'information, au sens commun du terme, est le moyen pour un individu de connaître son environnement. Elle est liée à la perception et peut être imagée par le

journalisme, la radio, la presse écrite, la télévision et, depuis peu Internet » (www.wikipedia.com, 2007).

Les définitions de l'information sont multiples. Les deux définitions choisies mettent en relief son processus de création et son utilité. Elles sous-entendent les phases de collecte, traitement et diffusion de l'information et la notion de connaissance à laquelle elle est liée.

Un système d'information doit renseigner sur une situation particulière (pastoralisme, sécurité alimentaire...) de façon régulière et fiable. Le système d'alerte précoce a en plus une obligation de rapidité dans la circulation de l'information. Ces informations ont pour obligation d'être fiables, pertinentes et régulières pour permettre un suivi constant. Cependant elles peuvent venir de sources, et appartenir à des disciplines différentes. Cette caractéristique rend complexe leur intégration dans un même système.

En fonction du public auquel elles sont destinées, et de ses moyens d'actions, elles peuvent plus ou moins permettre d'influer sur la situation suivie. Mais si l'information permet aux publics qui y ont accès de mieux connaître l'environnement et les caractéristiques de la situation, pour que ces informations soient utiles, il faut que les données et leur diffusion soient de qualité.

La régularité, la fiabilité et la pertinence des informations sont nécessaires (critères suivis pendant la première phase du projet) mais les conditions de diffusion doivent également être garanties (un des objets de ce stage).

Une fois identifié le public concerné, il faut évaluer son accès à l'information : les sources d'informations à portée, les formats, et l'habitude de les utiliser. Ce sont des conditions contextuelles (électricité, accès à la télévision, la radio, internet...) et intellectuelles (niveau et langue d'alphabétisation). Ceci permet d'évaluer et de créer les formats de diffusion les mieux adaptés.

Enfin, l'importance du rôle de l'information est fonction de la liberté d'action des publics concernés. Effectivement, si l'information permet de connaître son environnement, elle n'a de véritable valeur que si elle donne « un pouvoir ». Cela peut être un pouvoir de négociation (prix de marché, disponibilité de denrées) ou plus généralement un pouvoir de décision (choix d'une destination ou d'une stratégie par rapport à une autre). Mais l'information n'a d'utilité que si le public a effectivement les opportunités de pouvoir faire un choix, lorsqu'il connaît une situation.

Dans ce contexte, l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) est souvent décrit comme permettant de « démocratiser » l'information, en la rendant plus accessible plus rapidement et à un plus grand nombre. Les NTIC représentent un énorme potentiel. Dans le cadre des systèmes d'informations, elles permettent de présenter ensemble des informations sous des formes différentes (données quantitatives, images, textes, applications logicielles...). Mais cette offre importante implique d'être clair sur les types d'informations : information de validité ponctuelle et valide à plus long terme.

Une autre distinction, essentielle lorsqu'on parle d'outils d'aide à la décision, différencie l'information qui contraint une décision, l'information qui influence une décision et l'information qui influence le climat d'opinion dans lequel les décisions sont prises.

On peut également mentionner la quantité brute d'information qui peut être présentée sur un site web ou sur un CD-ROM, la rapidité d'accès à cette information, les possibilités d'une mise à jour continue et le caractère non linéaire qui permet aux utilisateurs de naviguer selon leurs besoins particuliers. De plus, la possibilité de

représenter ensemble différentes formes d'information donne l'opportunité d'introduire des informations moins attrayantes pour le public (certaines informations jugées inutiles par les décideurs) et d'user ainsi de la fascination pour les supports que représentent les NTIC (Morton J., 2003).

Dans le cadre de ce travail, les informations ont pour thématique commune le pastoralisme et l'environnement et vont de données environnementales (biomasse, pluviométrie...) aux données économiques (prix sur les marchés) ou législatives (législation et accord), entres autres... L'étape de collecte, comme nous le verrons dans le contexte, n'est pas encore totalement aboutie bien qu'étant la base du fonctionnement d'un système d'information. Le travail de diffusion sera donc confronté à des difficultés liées à la collecte de l'information et donc à la qualité et à la quantité des produits d'informations, à cela s'ajoute la distinction de publics cible ayant des capacités d'accès et de compréhension de l'information très différentes.

5) Problématique

En Afrique de l'Ouest, le dispositif actuel des systèmes d'information est le résultat des besoins en informations des acteurs des politiques de sécurité alimentaire et celle des actions mises en place pour répondre à ces besoins. Cette formation fortement liée à l'aide alimentaire à commencer à se construire au milieu des années 1980, du fait des divergences d'appréciations entre les gouvernements donateurs et les gouvernements sahéliens. Mais les dispositifs d'information sont encore fragiles et la qualité des données demande à être améliorée sur de nombreux points. On constate aujourd'hui une disparité assez grande des situations, l'évolution s'étant faite à des rythmes différents selon les pays. Parmi les nombreux facteurs qui expliquent ces différences par pays, le rôle de la demande en information des décideurs nationaux et internationaux apparaît comme primordial. En effet, c'est la pression de la demande qui oblige à produire et diffuser l'information rapidement, à faire des efforts répétés pour améliorer sa fiabilité et sa lisibilité, à progresser dans les méthodes. Cette demande est d'autant plus efficace qu'elle résulte d'un dialogue entre les divers partenaires (Egg J., Gabas J-J., 1997).

Ainsi des lacunes ont été constatées aux différentes étapes de collecte de l'information. Les moyens sont généralement très réduits ou en cours de dégradation (érosion des stations de collecte, insuffisance ou manque de personnel formé pour faire la collecte, vieillissement du personnel et des appareils de mesure, manque de motivation du personnel, manques de ressources financières disponibles pour organiser le recueil ou les enquêtes,...). Cela a des conséquences sur la qualité, la quantité et la régularité des données. Souvent, les moyens de communications dont sont équipés les services ne facilitent pas la remontée des données des points de collectes vers les services centraux, ni dans le sens service centraux vers les services techniques sur le terrain (décentralisés). Parfois, c'est la formation du personnel en charge des banques de données qui est en cause. (Di Vecchia A., Koné B., Bakary D., Moussa L., Kaoua W., De Filippis T., Paganini M., Vignaroli P., 2002)

L'accès aux informations est également parfois difficile, les politiques de diffusion de certains pays et les problèmes d'organisation des données au niveau de certaines structures ne facilitent ni leur accès ni leur circulation.

La sectorisation des données constitue également un frein dans l'utilisation cohérente et intégrée des données. L'absence de dialogue entre les différents secteurs d'activités ou services propriétaires des données primaires a pour conséquence des indicateurs peu pertinents, redondants et parfois contradictoires. La fragmentation de séries liées à l'inexistence de démarche durable de collecte de l'information a entrainé aussi une

rupture dans la plupart des séries d'information (Di Vecchia A., Koné B., Bakary D., Moussa L., Kaoua W., De Filippis T., Paganini M., Vignaroli P., 2002). C'est le constat que fait l'équipe chargée du projet régionale (zone CILSS) AP3A (projet Alerte Précoce et Prévision des Productions Agricoles auprès du Centre Régional AGRHYMET) en 2002. Or une organisation en système d'information implique que les différentes fonctions (de la collecte des données à la diffusion de l'information) soient étroitement liées entre elles autour d'un objectif commun : la mise à disposition des utilisateurs d'une information adaptée à leurs besoins (Egg J., Gabas J-J., 1997). Ainsi ces nombreux problèmes constituent le frein majeur à la création de système harmonisé à même de permettre une gestion partagée de l'information et au manque de pérennisation des systèmes de collectes

Le Sénégal est concerné par ce constat fait au niveau de l'Afrique de l'Ouest.

Dans ce contexte, notre stage avait pour objectif de participer à l'identification des outils et supports d'information sur le pastoralisme et l'environnement au Sénégal. La finalité en est d'identifier les informations, outils et médias informatiques, journalistiques ou radiophoniques fonctionnels susceptibles d'offrir un support au SIPSA et de définir les formats les plus adaptés aux messages et aux publics concernés, au contact des membres du comité national de coordination sénégalais et des professionnels de l'information.

6) Méthode

-Recherche bibliographique

La base de ce travail a été la recherche bibliographique menée en continu, pendant le stage. Dans un premier temps il s'agissait de se familiariser avec le projet SIPSA, ses thématiques, et les différents produits (produits cartographiques, rapports d'atelier et d'activité, rapports de stage effectués). Ce premier travail a permis de se familiariser avec la vision LEAD des différents concepts liés au projet : le pastoralisme, les interactions pastoralisme et environnement, la vulnérabilité pastorale, le rôle de l'information.

Le point spécifique des systèmes d'informations de la région ouest africaine a été approfondi. Les pays disposant de SI /SAP fonctionnels au jour d'aujourd'hui ont ainsi pu être identifiés et la place donnée au pastoralisme au sein de ces SI SAP également.

Les SI/SAP fonctionnels existant au Sénégal ont aussi pu être identifiés. Cette recherche a permis d'identifier des lacunes ou des manques dans ces systèmes qui ont servi à l'élaboration de questionnaires destinés aux personnes ressources afin d'évaluer les difficultés de la mise au point et de la diffusion régulière d'informations dans le cadre d'un SI/SAP au Sénégal.

Enfin, la bibliographie a également permis d'approcher quelques notions de sociologie dans le but d'affiner les outils et matériaux utilisés dans ce stage tel que les entretiens et ce que révèle leur analyse, et de faciliter la compréhension de la méthode en sociologie. Le long du stage et des rencontres, des documents administratifs et des références bibliographiques en fonctions des différents besoins de connaissances ressentis ont également été obtenus.

- Identification des publics

Les différents publics concernés par le pastoralisme et leurs différents interlocuteurs et mode de communication ont été identifiés.

Cette recherche s'est basée en grande partie sur la documentation disponible sur internet, qui permettait de distinguer les informations et interlocuteurs les plus faciles d'accès, les mieux exposés, et également auprès de certains chercheurs du PPZS et de leurs références bibliographique (thèse, rapport de stage, presse du développement durable), ainsi que dans les références professionnelles de chacun.

Les différents interlocuteurs ont par la suite été identifiés suite aux entretiens avec les membres du CNC, notamment du Papel, de la DirEl et du PPZS. Dans le cadre de la diffusion des produits SIPSA, les partenaires de diffusion sur d'autres projets ont été rencontrés, ainsi que les professionnels de la communication à Dakar (cellule de la communication de la DirEl, chargé de communication du Papel, et le représentant de l'union des radios associatives et communautaires du Sénégal, diverses ONG et associations). Ainsi, les médias et personnes spécialisés dans le monde rurale (presse et radio communautaires), et les supports de diffusion (bulletin, site, revue, émission) existant en lien avec l'élevage ont pu être identifiés.

- Etapes de travail avec les acteurs : CNC, PPZS, acteurs partenaires

Les premiers interlocuteurs rencontrés ont été au sein du PPZS, Véronique Ancey, socio-économiste qui a encadré ce stage, et Ibra Touré, géographe, tout deux chercheurs CIRAD du PPZS. La première étape a été la présentation aux membres du CNC afin de faciliter les démarches ultérieures. Ibra Touré en sa qualité de coordinateur à l'échelle régionale a provoqué la rencontre avec certains membres du CNC, notamment Ibrahim Niang chef de la division pastorale à la direction de l'élevage et point focal du projet SIPSA au Sénégal. Le CSE et le PAPEL ont également été rencontrés à deux reprises.

Etant donné l'état d'avancement du projet, les entretiens étaient effectués dans le but d'avoir une vision d'ensemble des possibilités et contraintes des supports identifiés. Il n'a pas été jugé utile ou scientifiquement rentable de faire le tour des supports identifiés à travers le pays. Les rencontres se sont donc limitées à la ville de Dakar, à l'exception de 2 entretiens menés à Thiès et Dahra. Les entretiens avec des interlocuteurs n'habitant pas à Dakar se sont effectués par téléphone, internet, et dans le cadre de déplacements à Dakar de ces interlocuteurs.

-Traitement des données d'entretien

Les entretiens successivement menés et traités ont permis d'identifier de nouveaux interlocuteurs ou partenaires éventuels.

Ces entretiens avaient deux buts principaux. Dans un premier temps évaluer le stade d'avancement **réel** du SIPSA. Quelles étaient les informations disponibles au Sénégal, et quel était le motif de non disponibilité des autres. Identifier les supports de diffusion et les SI existant auprès des administrations et projets d'élevage et évaluer leur fiabilité (régularité, fiabilité et pertinence des informations), et leurs canaux de diffusion en fonction des publics cibles. Ce dernier point a permis d'avoir une vision de la diffusion de l'information et de l'équipement de communication (téléphonie, internet), au niveau des fonctionnaires de l'élevage à Dakar et dans le Sénégal.

Associés à la bibliographie, ces entretiens ont permis de différencier les groupes d'utilisateurs du SIPSA selon leur capacité technique et intellectuelle à avoir accès et à traiter l'information. Ce paramètre donnait 3 groupes : les organisations paysannes et éleveurs, les services techniques, les administrations et bailleurs. Ces groupes ayant

également en commun les types d'informations pouvant les intéresser et le niveau décisionnel, ils ont été gardés comme tels.

Dans un deuxième temps, les groupes d'utilisateurs ayant été identifiés, les entretiens ont permis d'affiner la recherche de supports de diffusion. Cette étape a consisté à rencontrer les représentants des canaux de diffusion identifiés et sélectionnés. Il s'agissait principalement des radios de la zone sylvopastorale, canal identifié pour le groupe d'utilisateurs le moins bien doté en termes d'accès à l'information : les pasteurs et organisations professionnelles. La difficulté a été d'identifier les différentes radios et de rentrer en contact avec elles. Cela est dû au fait que la plupart sont enclavées et difficilement joignables (localisation très éloignée de Dakar, pas d'accès internet, pas de ligne fixe propre, absence de réseau de téléphonie portable dans les lieux de localisation,), malgré l'existence de 2 réseaux dont la plupart sont membres (Réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale, réseau des centres médias communautaires) mais qui ne sont pas totalement formalisés. Cependant les entretiens avec les radios communautaires de la zone sylvopastorale se sont montrés très instructifs dans la mesure où la majorité de ses radios ont une existence assez récente et sont dynamiques, ouvertes à de nombreuses opportunités. De plus leur formalisation en cours offre de nouvelles possibilités.

Pour les deux groupes d'utilisateurs restants, la tâche d'identification a été plus facile, car il s'agissait de canaux déjà établis et localisés chez des partenaires, voire chez le point focal, du projet SIPSA.

Ce travail a également permis de faire connaître le SIPSA auprès d'acteurs du monde rural qui ne le connaissaient pas ou de rappeler son existence à ceux qui l'avait oublié. Par la même occasion, cela a permis de faire connaître le PPZS à certains de ces acteurs.

-Proposition de produits et de supports d'information à travers plusieurs réunions du CNC

Nous avons participé à deux réunions du CNC pendant le stage.

Lors de la première réunion du 4 juillet 2007, nous avons proposé au point focal Mr Ibrahim Niang d'inviter des acteurs du monde rural jugés dynamiques. Il s'agissait d'acteurs que nous avons rencontrés préalablement et qui avaient manifesté un intérêt pour le SIPSA, et qui se sentaient directement concernés par les thématiques SIPSA (directeur de radio, président de MDE) sans évocation de financement associé. Mais pour des raisons « politiques » (pour les directeurs des MDE) et pratiques (le peu d'avancement du projet SIPSA pour les directeurs de radio), ces propositions ont été déclinées par M. Niang qui s'en est tenu à la liste de 2002 pour les représentants d'éleveurs invités. La liste du CNC est mise régulièrement à jour, mais uniquement pour les ONG et les services administratifs.

Cette réunion a permis de présenter les produits et supports de diffusion SIPSA identifiés, et d'en discuter avec les partenaires présents. Cela a été l'occasion de soumettre un questionnaire (annexe 1) sur l'accès aux informations législatives, la pertinence des supports choisis et la proposition d'autres supports par les partenaires. Cependant il est à déplorer que seuls les représentants des services de l'administration et de quelques projets étaient présents (annexe 2), moins de la moitié des partenaires invités (annexe 3) et ainsi aucun représentant d'éleveurs. Cette absence a limité la diversité des réponses obtenues aux questionnaires.

La deuxième réunion, le 8 août 2007, a été l'occasion de présenter de façon plus approfondie tous les supports identifiés et contactés, de répondre aux questions restées

en suspens lors de la première réunion et de présenter les canaux de diffusions soumis par le CNC lors de la 1^{ère} réunion. Cette dernière réunion avait pour objet le bilan des différents travaux réalisés dans le cadre des stages SIPSA.
Il n'y avait aucun représentant d'élèves à cette dernière réunion. (Annexe 4)

II) DESCRIPTIONS ET ANALYSE DU CONTEXTE

Le SIPSA concerne différents publics aux capacités très variables d'accès et de compréhension de l'information. Ainsi, en fonction de ces paramètres, les supports adéquats de diffusion de l'information, ne sont pas les mêmes.

Nous présenterons dans un premier temps, la circulation des informations au niveau des pasteurs, les informations dont ils disposent et les modes et formats de diffusion à leur portée ; puis à une échelle plus générale, les supports véhiculant de l'information sur le pastoralisme et au niveau du Sénégal précisément, les modes de diffusion en fonction des informations, des sources et des publics concernés. Enfin nous verrons quelles sont les interactions entre les pasteurs et des différents acteurs institutionnels auxquels ils sont confrontés et la vision du pastoralisme de ces derniers.

1) - La circulation de l'information sur le pastoralisme et l'élevage

a) Les savoirs locaux pastoraux

L'activité pastorale est soumise à l'environnement qui l'entoure. Dans un contexte où l'environnement est variable, les pasteurs ont développé leurs propres moyens d'information afin de s'informer sur l'état des ressources qui les entourent et les diverses opportunités qui peuvent se présenter à eux. Les informations ou savoir locaux peuvent se définir comme d'une part toutes les formes de savoirs et de connaissances techniques appliquées à la pratique de l'activité d'élevage et d'autre part les informations simples décisives pour les décisions relatives à la gestion du troupeau.

Les informations et les modes de diffusion sont ceux à la portée des pasteurs. L'information a donc généralement un caractère localisé, et sa circulation se fait au sein de réseau établi en fonction d'intérêt bien précis, dans la mesure où elle possède un caractère vital. En situation habituelle, les pasteurs peuvent être considérés comme auto-suffisants en information.

Malgré l'impression de dispersion que donne l'habitat pastoral, on constate, à la capacité des éleveurs à prendre certaines décisions, que l'information y circule rapidement. Cependant, si suivant le même principe que celui du libre accès aux pâturages, «l'information doit circuler» cela se fait de manière différenciée et contrôlée et tenant compte de la nuance entre les informations de la vie quotidienne et les informations liées aux ressources et à la survie, qui sont de loin plus «précieuses» (valeurs stratégiques). Les informations à la portée des éleveurs portent sur les pâturages et les stratégies d'éleveurs, il s'agit de ce qui concerne la conduite du troupeau, et plus précisément la conduite alimentaire et la conduite sanitaire.

Dans cette société où le taux d'alphabétisation reste bas, la voie orale est celle privilégiée pour le partage des informations. Cela passe par l'échange de nouvelles au cours de salutations, et les occasions de rencontres ne manquent pas : autour des forages, lors des cérémonies et fêtes traditionnelles, sur les marchés, etc. L'information s'acquiert aussi par l'observation et relève de connaissances géographiques, climatologiques, biologiques, médicales, etc. Ainsi par l'observation de troupeaux au forage, un pasteur peut estimer la qualité du pâturage d'où il vient. Cela passe aussi par de l'observation directe d'un pâturage pour en évaluer sa qualité en fonction de sa composition, de présence de chute de feuille sur les sols nus des parcours de

transhumance, de signe annonciateurs de la pluie, entre autres. Avant les départs en transhumance les pasteurs entreprennent une étape de prospection afin de vérifier certains critères de sélections de leur lieu de transhumance : l'état et la facilité d'accès aux ressources naturelles (eau et pâturages), la proximité des marchés de céréales, les légumes frais, des produits d'élevage dans les agglomérations et de postes de santé.

Tous les éleveurs ont le droit et l'obligation de faire circuler l'information. Mais elle est un outil de gestion de la concurrence aux ressources et son partage ainsi que sa valeur sont des éléments stratégiques. Les raisons de retenir ou partager l'information sont économiques et sociales, la relation avec l'émetteur des messages est déterminante pour évaluer sa fiabilité, et une grande part de l'information stratégique consiste en savoir-faire et en observations directes et pratiques, qui est transmis et permet le maintien du mode de vie pastoral tout en subissant une adaptation continuelle au contexte (Diao Camara A., 2003 ; Ancey V., Diao Camara A., 2004).

b) Les informations « exogènes » et l'accès à l'information

D'autres informations ne sont pas présentes dans l'environnement immédiat des éleveurs, mais les concernent tout autant. Ce ne sont pas des populations vivant en autarcie, et les nombreuses interactions qu'ils ont avec les autres de par leurs déplacements et leurs échanges, sont à l'origine d'un besoin en information qui ne sont pas disponibles parmi les informations à leurs portées, ou aux prix de déplacement importants. Les éleveurs sont en relations avec les commerçants sur les marchés, ils peuvent parfois jouer de la connaissance des prix du bétail dans le choix des animaux à vendre ou du marché sur lesquels vendre. Mais le caractère local des informations à leur portée ainsi que leur faible marge économique, limite leur marge d'action. Les informations de type législatif, ou concernant des lieux éloignés leurs sont apportés par des sources externes. Il s'agit des radios communautaires et associatives qui émettent en langue nationale, ou d'émissions sur la radio nationale destinées aux éleveurs. Les agents techniques de l'état servent de relai, et les projets de développement et ONG s'inscrivent également dans ce processus de diffusion d'information. Il s'agit généralement d'informations qui ont un impact ou un cadre d'application national, voir international (la grippe aviaire, la loi d'orientation agrosylvopastorale, etc.). Mais l'impact de ces informations au sein des communautés pastorales, de par leur caractère exogène n'est pas encore aussi bien intégrée que ceux des informations à leur portée. Cela peut être du à plusieurs paramètres, un émetteur « étranger » qui n'a pas la crédibilité d'un membre du réseau d'information des éleveurs, ou des informations qui ne sont pas celle de thématiques habituellement abordées par les éleveurs et qui ne sont donc pas intégrées à leur mode de vie, et par là, des informations qui ne sont pas considérées comme vitales ou importantes dans le cadre de choix de stratégies des éleveurs. De plus ces informations ont un caractère sporadique qui ne permet pas de les intégrer véritablement comme information faisant partie du paysage informationnel régulièrement disponible pour les éleveurs.

Les pasteurs font partie de ce que l'on qualifie de population pauvre et vulnérable, voire de groupes isolés et marginalisés, et sont donc concernés par les différents supports identifiés comme pertinent concernant ces populations.

Avec l'avènement de l'ère de l'information, la communication est reconnue comme une aide à la satisfaction des besoins des plus pauvres. Depuis l'apparition de la discipline

de la communication pour le développement il y a près de 50 ans, les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent de plus en plus d'opportunités intéressantes.

Les processus de démocratisation, de décentralisation et de pluralisme ont ouvert la voie à l'appropriation par les communautés de plusieurs médias de communication comme la radio, la vidéo et de plus en plus, internet. Mais l'accès aux infrastructures et leur utilisation sont limités pour les groupes situés dans les zones rurales des pays en développement, en particulier au Sénégal dans la zone sylvopastorale. Les messages locaux et les langues nationales sont des facteurs essentiels pour bénéficier des avantages de cette technologie. Les contenus locaux, les messages, se construisent à partir des systèmes et des méthodes traditionnels de communication existants et éprouvés, pour récolter et partager l'information, s'agissant notamment des médias communautaires bien implantés comme la radio qui peut être renforcée en se connectant à Internet. Pour être efficaces, les contenus élaborés à l'extérieur doivent être adaptés et traduits dans les langues nationales parlées localement. En conséquence, il est nécessaire de développer les capacités des professionnels locaux pour qu'ils apprennent à télécharger les contenus mondiaux et à les adapter à la consommation locale, ainsi que tout type d'information (nationale, régionale) accessible. De plus en plus de réalisations sont faites dans ce sens, comme nous le verrons dans la dernière partie de ce rapport (Balit S., 2004).

Mais le facteur le plus limitant reste l'accès à l'information « exogène » pour les pasteurs.

Le dernier recensement publié au Sénégal en 1988 donnait un taux d'analphabétisme de 68,5% au niveau national pour la population âgée de plus de 6 ans, sachant qu'il est de 77,1% pour les femmes et de 59,1% pour les hommes. Ce même recensement indique que 25,7% de la population est alphabétisé en français, 4,3% en arabe, 0,2% en langue nationale (wolof, serer, mandingue, puular, diola et soninké), et 1,3% dans d'autres langues (Recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal, 1993). Même si les chiffres ne sont pas précisés, le taux est plus bas dans les zones rurales, en particulier dans la zone sylvopastorale ou la transhumance est pratiquée, ce qui limite l'assiduité des enfants à l'école. Ces chiffres marquent l'importance que prend le format de diffusion dans un tel contexte d'alphabétisation, et l'importance que peut avoir la forme orale.

Et en termes d'équipement au Ferlo, l'électricité n'est pas présente partout, les accès internet sont rares, et la Sonatel, l'entreprise sénégalaise chargée de la téléphonie fixe mobile et internet, tarde à honorer les demandes (Fiche d'entretien des radios communautaires de la ZSP, 2007).

2) –Les supports d'information et les SI SAP régionaux et au Sénégal

a)-Les supports d'information

Il n'y a pas un modèle de support d'information. Ils sont adaptés à l'information qui doit être diffusée, aux publics à qui elle est destinée et dépendent de l'émetteur, de la structure qui les produit. Les supports sont également fonctions du type de communication concerné. Citons la communication de type moderne publique (radio, TV, journaux, affiches, dépliants, brochures, cinéma, vidéo, théâtre, téléphone, phonie, internet, etc.), la communication de type traditionnel (griots, leaders locaux, marabouts

et autres moyens et communicateurs traditionnels), la communication technique à travers les partenaires de développement.

Les supports de communication issus des moyens de communication de masse peuvent être relayés à la fois par des moyens collectifs et des moyens individuels. Cette catégorie comprend :

- les canaux de communication modernes et de masse : la radio (communiqués, débats, déclaration de leader, émission à grande écoute dans la zone), la télé (reportage, publicités, spots, débats, déclaration de leader), la phonie (intra et inter sites), les réseaux informatiques (courrier électronique, Intranet et Internet), les affiches et posters, les journaux, les bulletins
- les moyens de communication de groupes : les groupes de contact rapide, les services nationaux disposant d'équipements dans le domaine de l'alerte (regroupé au sein du plan Organisation Rapide des Secours (ORSEC) local et régional au Sénégal) (annexe 4 bis)
- les moyens de communication individuelle : la diffusion rapide de l'information d'un individu à un autre, le téléphone, les envoyés individuels

La télévision et la radio offrent des programmes avec des thèmes successifs pouvant être diffusés dans des émissions régulières et à grande écoute complétées par des interviews, des reportages, des tables rondes, etc. Des leaders dont la crédibilité technique ou morale est reconnue, voire de simples éleveurs peuvent aider à renforcer l'impact de sensibilisation classique fait généralement par des techniciens.

La communication collective, au niveau de village ou de site, permet de mieux cibler les interlocuteurs réels pour maximiser la pertinence du choix des canaux les plus adaptés et l'efficacité des messages qui leur sont destinés. Cette forme de communication se fonde sur des regroupements déjà existants (groupements, coopératives, associations) ou à créer tels que les groupes d'écoute ou les groupes de contact de structure d'encadrement. Elle sert également de relais aux médias de masse pour toucher une population plus importante.

La communication individuelle, au niveau des villages, site et inter-site (forage, radio communautaire,...) pour le téléphone, s'appuie sur des relations interpersonnelles entre deux individus à travers des supports de communication comme :

- le bouche à oreille
- le téléphone
- les leaders locaux (chefs de village, conseiller, marabout, chef coutumier, etc.)
- les relais techniques sociaux et individuels (agents structures d'encadrement, infirmiers, instituteurs, volontaires, etc.)

Cette forme de communication prolonge la communication de masse ou la communication collective pour une plus grande sécurisation et crédibilisation du message et une démultiplication de l'information (Ministère de l'environnement et de la protection de la nature du Sénégal, 2003).

Parmi ces différents supports, certains sont plus pertinents que d'autres en fonction des possibilités d'accès à l'information du public concerné.

b) Les Systèmes d'information et d'alerte précoce régionaux et au Sénégal

Au niveau régional

Parmi les nombreux systèmes d'information de la région subsaharienne, tous ne sont pas véritablement fonctionnels et peu sont pertinents dans le cadre du suivi de la vulnérabilité dans le cas spécifique du pastoralisme. Le choix des systèmes d'informations présentés ci-dessous est celui de système performant, ou présentant des modes de diffusion intéressants dans le cadre du SIPSA.

-FEWS NET

Le système FEWS NET (Famine Early Warning System Network) a été fondé en 1985 par l'USAID. Le FEWS a pour objectif d'identifier à l'avance les régions et populations les plus susceptibles de souffrir de déficit alimentaire épisodiques et de problèmes alimentaires. C'est un système qui répond au besoin propre de l'agence qui le finance, l'USAID, dispose ainsi d'une information fiable en temps utile pour déclencher les aides nécessaires.

La notion de vulnérabilité du FEWS repose sur la combinaison de 2 facteurs :

-le risque d'apparition d'un événement et les facteurs qui y contribuent

-la capacité d'un groupe ou d'un ménage à faire face aux conséquences et l'ensemble des facteurs qui conditionnent cette capacité

Le risque d'insécurité alimentaire est analysé selon les 3 composantes du concept de sécurité alimentaire : disponibilité, accès et stabilité (Vireton F., 2002).

Les activités d'élevage sont prises en compte dans ce système, mais le manque de transparence dans la diffusion des méthodes d'analyse ne permet pas de savoir quelles sont les données prises en compte dans l'évaluation de la vulnérabilité.

Ce système d'information étant destiné aux décideurs, ses modes de diffusion passent par des moyens électroniques : diffusion de bulletin par mailing liste, site internet.

-AP3A

Le projet Alerte Précoce et prévision des Productions agricoles (AP3A) a été mis en place pour contribuer à déterminer des zones à risques conjoncturels et structurels dans le domaine agro-pastoral dans les pays du CILSS. Il a démarré ses activités en juillet 1995 dans le cadre des accords de coopération AGRHYMET-Italie-Organisation Météorologique Mondiale (OMM). Le projet a abouti à la mise en place d'un Système Intégré pour l'Alerte Précoce (SIAP) composé d'une banque de données régionale et son système de gestion, un système d'analyse structurel, un système d'analyse conjoncturel, une procédure de représentation de la vulnérabilité structurelle par cartographie. AP3A collecte des informations sur les points clés des filières pour aider à la définition et au suivi des politiques agricoles et d'élevage. Il doit permettre aux bailleurs de fonds d'avoir des informations fiables pour la détermination des besoins d'aide alimentaire (Vireton F., 2002).

Mais AP3A est plus adapté aux productions agricoles qu'au pastoralisme, et tout comme le FEWS c'est un système d'information orienté vers les décideurs. Ainsi sa diffusion se fait de façon électronique à travers le site internet d'Agrhymet, et le site du projet.

-PICA

Les PICA (Points d'Informations Commerciales et Agricoles) sont des produits du projet MISTOWA de l'USAID. Ce projet régional a pour but de promouvoir le commerce agricole régional et d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest par le

renforcement et une meilleure intégration des efforts en cours dans la région, pour générer, diffuser et faire un usage commercial de l'information de marché.

Les PICA sont les points d'informations commerciales et agricoles situés à l'entrée des marchés. Il s'agit de locaux équipés d'ordinateurs, de ligne téléphonique, de ligne internet, et de téléphones portables pour les gestionnaires. Ces locaux sont gérés par des gestionnaires qui ont suivi une formation, et alimentés par des enquêteurs appelés agents de marché. C'est le projet qui s'est occupé de fournir des ordinateurs et de former les gestionnaires. Les PICA aux nombres de 5 sont présent sur des marchés de 4 régions au Sénégal : à Saint Louis, à Louga, à Tamba et à Dakar. Dérivé de ces PICA, des éleveurs gèrent 3 kiosques d'informations (dépendant du PICA mère de Dakar) au niveau des parcs à bétails de Pikine, Diamaguène et Rufisque. Un site internet est associé au projet www.tradenet.biz et l'inscription gratuite sur ce site permet de recevoir et diffuser des informations (prix de produits agricoles et bétails, offres de ventes et d'achats) par internet ou par SMS.

Les pays concernés sont : Bénin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Gambie, Sénégal, Togo, Ouganda. Sur le site du Sénégal on constate que la majorité des informations concernent les produits agricoles, et qu'il n'y a pas de marchés de la zone sylvopastorale renseignés. (Annexe 5). Si les supports de diffusion semblent intéressant dans le cadre du SIPSA, ce projet à une couverture et un publics qui ne sont pas les mêmes que ceux du SIPSA, étant donné qu'ils concernent plutôt les commerçants et les produits agricoles. De plus pour l'instant seul un PICA (Saint Louis) est totalement fonctionnel avec l'accès internet (Gueye S., 2007).

-SIM

Les SIM (Système d'Information sur les Marchés) ont été mis en place en Afrique à la fin des années 1980. Le contexte est celui des ajustements structurels, s'accompagnant de la libéralisation des échanges et de la perte de monopole de l'Etat sur les marchés qui n'a plus qu'un rôle indirect de régulation par des mesures tarifaires, des crédits aux opérateurs et la diffusion des informations pour améliorer l'efficacité et la transparence des marchés. La fonction du SIM est de collecter des informations sur les échanges et de rediffuser ces informations auprès des acteurs publics (Etat) et surtout privés (producteurs, commerçants, consommateurs).

Les SIM Ouest africains sont regroupés dans un réseau, le RESIMAO, un réseau de systèmes d'information articulé autour du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Niger, du Mali, du Sénégal, du Togo et du Nigeria. Le réseau a pour but de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté, et ambitionne aussi de faciliter une meilleure prise de décision commerciale par tous les acteurs, en leur fournissant un accès équitable à l'information stratégique à travers une gestion et une communication efficaces des données et des informations factuelles. Le site www.resimao.org propose les mêmes services que celui des PICA, bien que les marchés du Sénégal y soient moins bien renseignés (4 et aucun dans la zone sylvopastorale). Les informations sur les prix des marchés sont consultables gratuitement sur le site, et l'inscription gratuite permet de recevoir des SMS d'information sur les prix. Cependant sur les 400 produits devant être renseignés sur le site, peu le sont effectivement. Cependant le site internet et l'envoi de SMS sont un bon moyen de diffusion des informations disponibles ((Egg J., Galtier F., Grégoire E., 1996 ; www.resimao.org, 2007)).

Au Sénégal

Beaucoup de systèmes d'information existent au Sénégal, mais connaissent tous le même problème : la pérennisation. Ces systèmes d'informations étant liés à des projets, la fin de ses projets et des fonds qui vont avec entraîne la fin du suivi. Les supports d'information présentés ci-dessous sont hébergés ou gérés par la Direction de l'élevage et touchent directement l'activité pastorale.

-BIMASE (bulletin PACE)

Le programme Panafricain pour le contrôle des épizooties (PACE), est intervenu dans 32 pays d'Afrique sub-saharienne de 1999 à 2006. Le programme a été financé par le fond européen de développement (FED), et a bénéficié de contribution nationale dans chaque pays. Il fait suite au projet de lutte contre la peste bovine (PARC). Il était coordonné par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (AU-IBAR) qui a mis en place des sous-programmes nationaux, régionaux et sous régionaux. Son objectif était le renforcement des services d'épidémiologie et de contrôle des principales maladies, la privatisation des services vétérinaires et le développement d'un partenariat public/privé plus étroit, l'éradication de la peste bovine en Afrique, et le contrôle des principales autres maladies épizootiques. Cela à travers un soutien des autorités nationales et régionales. ((SATEC, 2005))

Au Sénégal il a permis le renforcement du réseau d'épidémiosurveillance et produit une base de données de format Tadinfo (contenant les suspicions de maladie et résultats de laboratoire) et un bulletin trimestriel sur la situation zoonositaire, le BIMASE. Le BIMASE était un bulletin tiré sous format papier uniquement, il n'y avait pas de diffusion électronique. Un lot était envoyé à l'inspecteur de chaque région qui se chargeait de le distribuer auprès de ses agents sur le terrain et toute structure en faisant la demande.

Depuis 2004, un bug informatique empêche le fonctionnement de la base de données, qui sert à tirer des rapports à envoyer à l'OIE. La division de la santé animale de la direction de l'élevage dépassée par le problème est dans l'attente d'un nouveau logiciel depuis 3 mois. Les informations sont donc gardées sous format papier et saisies de façon électronique dans l'intranet de la DirEl, le lotis note. Le bulletin trimestriel, le BIMASE connaît quant à lui des difficultés depuis 2 ans, ce qui coïncide avec la fin du PACE. Quand il était fonctionnel ce bulletin de 4 à 5 pages avait pour grille : la situation sanitaire (les suspicions) trimestrielle, un focus sur une maladie, le suivi de la procédure peste bovine de l'OIE, des informations diverses (atelier, formations..) et un éditorial. Le problème de la production du bulletin se situe à la base, les personnels sur le terrain ne sont pas assez nombreux et ne disposent pas d'équipement (véhicules, essence,...) ni de moyens financiers suffisants pour récolter les informations. Ainsi la régularité a diminué à une fréquence annuelle et le contenu s'est allégé. (Sall B., 2007)

-PIIPE

Le PIIPE (Partager l'Information Instantanée pour Protéger les Ecosystèmes), est le bulletin d'information mensuel du projet d'appui à l'élevage (PAPEL).

Le PAPEL est un projet sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'élevage, qui a pour but de faire du Sénégal un pays "autosuffisant en produits d'origine animale, où

l'élevage joue un rôle déterminant dans le développement économique et social". Il est financé par l'état sénégalais et la BAD (Banque Africaine de Développement) et se réalise sur une période de 5 ans, de 2002 à 2007. L'équipe de consultants chargée du projet est localisée à Dakar. Et les zones concernées par le projet sont la zone sylvopastorale et le bassin arachidier.

Après discussion avec le Centre de Suivi Ecologique (CSE), le Pôle Pastoral Zone Sèche (PPZS), et la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS) un besoin d'information a été constaté à tous les niveaux. Cela a abouti au système de suivi et d'alerte précoce (SSAP) dont le but premier était la circulation rapide de l'information (notamment sur les épizooties), en temps réel. Mais les difficultés rencontrées pour le traitement de l'information en a fait un outil d'analyse de situation.

Le manque de motivation (demande de dotations par certains services), la difficulté de coordination d'un nombre trop important de services et l'absence d'action de 2003 à 2005 a poussé le PAPEL à se limiter aux 4 fournisseurs d'information jugés les plus fiables en terme de régularité, et les plus motivés : le CSE, la DirEl, La DEFCCS, le CSA. Le groupe de travail du SSAP produit un bulletin mensuel appelé PIIPE pour « Partageons l'Information Instantanée pour Protéger les Ecosystèmes ». Le CSE est chargé de la biomasse et la pluviométrie pendant l'hivernage et de la biomasse et des feux de brousses pendant la saison sèche, la DEFCCS suit les feux de brousses de façon hebdomadaire, la DirEl, suit la santé animale, et le CSA donne les informations sur la situation des marchés. Ce bulletin paraît depuis Aout 2006, cependant, seul 5 bulletins sont parus du fait de la difficulté d'obtenir des informations. Et les informations renseignées ont concerné uniquement : le suivi de la biomasse, les feux de brousse, les informations zoo sanitaires, le suivi pastoral (des pâturages de la zone sylvopastorale), les forages et la qualité de l'eau, ainsi que la sécurité alimentaire.

Lors de la dernière réunion du SSAP, en Avril 2007, le PAPEL et ses 4 partenaires ont mis en relief les difficultés du PIIPE et émis des recommandations afin d'y pallier. Les principales difficultés se situent au niveau de la collecte et de la remontée d'informations, et de la diffusion de l'information pour toucher les éleveurs.

Afin d'améliorer la diffusion, le PAPEL compte élargir la liste de diffusion en ligne, diffuser sur l'intranet de la DIREL (Lotis notes), faire des tirages papiers pour les services ne disposant pas de connexions internet afin de toucher tous les services techniques du pays, et inciter les agents des postes vétérinaires à mieux diffuser l'information en transférant le PIIPE aux radios rurales et se servir des 15 radios émetteurs au niveau des unités pastorales (sites d'intervention du projet PAPEL) afin de relayer l'information. Ces émetteurs sont déjà utilisés au sein des unités pastorales, ils sont gérés par le technicien de l'élevage et le responsable du forage. Ils servent à relayer des informations à caractère social et économique, seules les informations de type propagande politique sont exclues. Le contenu du PIIPE doit également être enrichi (notamment information sur les prix), à cette fin les services de la protection de végétaux au sein du ministère de l'agriculture sont invités à fournir des informations sur la situation phytosanitaire.

Ces différents exemples de systèmes d'informations hérités de projet au Sénégal montrent la difficulté de la démarche du SIPSA. La difficulté de lancer d'une part le processus de collecte et d'obtenir les informations régulièrement et à temps des différentes agences les possédant, et enfin la difficulté de garder cette dynamique une fois les projets et leur budget et encadrement terminé. Paradoxalement, les informations

intéressant la plupart des systèmes d'informations mis en place font partie des missions régaliennes des différents agents de l'état. Mais par manque de moyens et, ou par conséquent, de motivation, nombreux sont les agents de terrains qui ne font pas ou mal remonter les informations.

3)-Les acteurs institutionnels et le pastoralisme

Le Sénégal comme tous les pays en développement a été confronté aux ajustements structurels et à leurs conséquences dans un passé proche. Il a ainsi hérité d'une politique sectorielle propre à un Etat en processus de réforme. Avec des gouvernements successifs qui se sont façonnés avec l'influence directe des organisations internationale et dans une dépendance du crédit-aide développement.

L'état postcolonial a eu la lourde tâche de s'établir, sur 3 fondements : l'unité nationale, la production et le développement économique, et la justice sociale.

Dans le premier gouvernement du Sénégal (1960-1980), dans le cadre du développement économique et social, le secteur agricole avait été choisi comme moteur de développement, et se basait sur la production d'arachide, au détriment du pastoralisme et des productions vivrières. L'élevage était considéré comme une activité au service de l'agriculture dont le but était de répondre aux besoins du marché local. Les moyens mis en place, identiques à ceux de la colonisation, étaient la prophylaxie et la lutte contre les maladies, ainsi que la création de nombreuses agences décentralisées. Avec les coopératives, la volonté de l'Etat était de changer les élites politiques et économiques héritées de la colonisation et supplanter les chefs religieux et coutumiers par des cadres administratifs (dans un but d'unification du pays).

A partir des années 1980, la période des ajustements structurels a conduit à un désengagement de l'Etat puis a fait apparaître des besoins de relèvement du niveau de vie des populations rurales et d'autosuffisance alimentaire. L'élevage a été considéré comme prioritaire dans la mesure où il permettait de répondre aux objectifs d'autosuffisance alimentaire notamment, par une intensification, une diversification par exploitation de nombreuses espèces animales. Cependant, la logique à court terme de l'ajustement allant à l'encontre de politiques de moyen et long terme associées au développement, les objectifs concernant le crédit, la diversification et l'expansion de la production, l'amélioration des circuits de production ne sont pas atteints. Seuls les objectifs de court terme (réalisation d'abattoirs, abreuvement) sont atteints. Cela servant de vitrine pour les politiques à des fins de récupération de fonds (projet, crédit aide développement). (Benderdouche A., 2007 ; Castadena D., 2005)

Aujourd'hui, bien souvent l'activité d'élevage n'est pas considérée comme une activité à part entière, mais comme une activité complémentaire, voire marginale (quand on ne peut rien faire d'autre). Une zone pastorale est considérée comme une zone vide par les décideurs, ils n'ont pas la vision des pâturages, de la biomasse à l'origine des protéines animales. Il y a un enjeu à la fois économique et environnemental dans ces zones se prêtant à l'élevage et pas à l'agriculture. De plus, on constate bien souvent que les terres après exploitation de coton et d'arachide retrouvent difficilement leur fertilité. Les avantages comparatifs en termes de coût de production de l'élevage au Sahel sont très peu perçus. (Benderdouche A., 2007)

-Les administrations et l'Etat

En termes d'institution, c'est la division pastorale, au sein de la direction de l'élevage qui est en charge de l'activité pastorale (Annexe 6). La division pastorale est l'une des 4

divisions techniques au sein de la DirEl, et comprend 2 bureaux : 1. le bureau du suivi des organisations socioprofessionnelles et du développement technique communautaire, et le bureau du suivi des infrastructures et des ressources pastorales. (Dire, 2000)

La division pastorale est surtout chargée de tâches de suivi et de programmation, elle s'occupe de la sécurité alimentaire (suivi de l'hivernage, levée des tapis herbacés), de la question foncière et des pâturages, de la gestion des infrastructures pastorales (le programme prioritaire d'aménagement pastoraux du ministère (PPAP), la réhabilitation des bâtiments de l'élevage et la construction d'unités de transformations). La division pastorale fait la synthèse des activités de ses agents de terrains, il s'agit de relevés de données par les agents de terrains, puis de la remontée et du traitement classique de ces données. (Niang I., 2007)

Les 4 divisions de la direction de l'élevage reposent sur un seul réseau d'agents d'élevage dans le Sénégal. L'unité centrale est située à la DIREL à Dakar, et le découpage administratif est le suivant :

- un inspecteur par région
- un technicien supérieur pour les départements
- un technicien de base, ou agent d'élevage (agent des postes vétérinaires) pour la communauté rurale (gère plusieurs villages)

(Sall B., 2007)

La politique d'élevage menée est basée sur la NISDEL (Nouvel Initiative Sénégalaise pour le Développement de l'Élevage) qui est axée sur l'intensification (or 90% du cheptel, gros bétail, est extensif). La logique du ministère de l'élevage est une amélioration de l'élevage par l'intensification et les espèces à cycle court. Le volet sécurisation peut comprendre la sécurisation foncière pastorale, en permettant de garder le caractère commun à certaines zones (pâturages), mais dans les faits cela est très limité. Dans une vision de modernisation de l'élevage, le pastoralisme fait office de parent pauvre et a l'image d'une activité archaïque.

Les administrations sont dotées de petits budgets, ainsi, tout est bon à prendre, tous les projets sont acceptés. Les budgets associés aux projets permettent d'avoir par dérogation un budget hors de celui du ministère, même s'il est réglé par un cadre logique, c'est un plus pour les administrations.

Ce sont les agents de l'élevage qui sont au contact des éleveurs sur le terrain. En termes d'équipement et de moyens, ils se retrouvent souvent limités car les budgets de l'élevage sont très petits. Les administrations sont dotées jusqu'au niveau départemental, puis cela va decrescendo. Les agents n'ont bien souvent pas d'obligation de résultats car ils n'ont pas les moyens de travailler (véhicule, essence...). (Benderdouche A., 2007)

Les difficultés se situent à deux niveaux, le retour de l'information à l'éleveur est parfois trop long et limite leur confiance et leur envie de coopérer avec les agents d'élevage. Dans le sens inverse, les agents et fonctionnaires d'élevages, ont bien souvent du mal à identifier un interlocuteur précis afin de toucher tous les éleveurs d'une même zone. Cela est dû en partie à la difficulté d'identifier un interlocuteur dans la multiplicité de ce qui existe (cf. :- les organisations professionnelles)

- Les projets:

En 2005, il y avait 7 projets identifiés à la direction de l'élevage.

Le Volet Elevage du Programme Agricole regroupait 4 composantes : la lutte contre les épizooties des espèces à cycle court, la sécurité alimentaire du cheptel, l'insémination artificielle bovine et le développement de la filière équine.

Le programme panafricain de contrôle des épizooties (PACE- Sénégal) qui avait été prolongé jusqu'en 2006 se proposait d'établir des réseaux nationaux et continentaux de surveillance épidémiologique des principales maladies animales, de doter les pays des capacités nécessaires pour organiser des programmes de contrôle techniquement et économiquement justifiés et développer une distribution efficace et durable des produits et services vétérinaires.

Le programme d'appui au Développement villageois (PADV), le projet d'appui au développement de l'apiculture (PADA), le projet de développement de la filière équine (PRODEFE), le projets d'amélioration des cuirs et peaux d'Afrique de l'Ouest, sont avec le projet PAPEL, les 4 autres projets en cours pendant l'année 2005, cités dans le cadre des projets de la Direction de l'élevage. Le SIPSA est cité comme projet au sein de la division pastorale. (Dire, 2005)

Actuellement, le projet PAPEL est le plus gros projet concernant l'élevage et le pastoralisme, du ministère de l'élevage. Il est mené par une équipe de consultants, composé de membres extérieurs au ministère de l'élevage, et localisé dans des bâtiments PAPEL dans l'enceinte de la direction de l'élevage à Dakar.

La 2ème phase du PAPEL, financée par la BAD et le Gouvernement du Sénégal pour un montant de 10,429 milliards de FCFA, s'est inscrite dans la dynamique de modernisation et d'intensification des systèmes de productions animales. Sa zone d'emprise traverse de part en part le pays. Elle s'étend sur 87 500 km² répartis entre les régions de Louga, Saint-Louis, Matam, Kaolack, Fatick et Diourbel. Cette zone recèle 35% du cheptel sénégalais. Elle est exécutée durant la période allant de 2002 à 2007.

Dans le cadre de ses activités, le PAPEL participe à une amélioration de la circulation des informations. Au travers du PIIPE, son bulletin d'information avec ses partenaires (CSE, CSA, DEFCCS), le PAPEL avait l'ambition de renseigner sur l'environnement et les écosystèmes (Annexe 7). Et si au niveaux des différents partenaires et agents techniques, le PIIPE est bien diffusé via une liste de diffusion internet, et l'envoi de bulletins papier au niveau des inspecteurs régionaux chargé de les distribuer au sein de leurs agents, au niveau des éleveurs et sur le terrain, l'absence d'accès électronique rend cette diffusion moins facile. Ainsi, l'amélioration de la diffusion sur le terrain passe par la mise à disposition de 10 postes radiophoniques au niveau de 10 unités pastorales de la zone sylvopastorale, ainsi ce sont les personnes qui ont des responsabilités au sein des UP qui possèdent l'information et qui ont l'opportunité de la diffuser. Au niveau des points d'eau l'information est répercutée, et le PAPEL appuie la formalisation du réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale afin d'y diffuser des informations, et ainsi améliorer la couverture de diffusion. (Dire, 2005, Diané M., Tendeng F., 2007)

Souvent les activités des projets se font au détriment des activités régaliennes. Cela n'aide pas à structurer les actions du ministère de l'élevage, car on n'est jamais certain que ce que fait le projet va durer, et personne ne se bat à la fin des projets dans ce but. Il n'y a pas de conviction, et avec le projet c'est le budget qui s'achève. De plus, il y a une mauvaise compréhension du désengagement de l'état par ses agents. Il n'y a pas de

motivation aux missions régaliennes, et il n'existe pas d'organes parapublics (tels que les chambres de commerce en France) pour prendre le relais (Benderdouche A., 2007). Cependant, paradoxalement bien souvent les projets contribuent au fonctionnement et à l'équipement du ministère et de ses agents. Ainsi dans le cadre de l'amélioration de la collecte de données au Sénégal, de nombreux projets ont contribué : l'intranet de la DirEl, le lotus note a été hérité du Programme National de Surveillance épidémiologique dans le cadre de la lutte contre la fièvre de la vallée du rift (associé au projet PACE), des ordinateurs et des palm pilote (là où il n'y a pas d'électricité) ont été distribués aux agents d'élevage afin qu'ils puissent faire remonter les informations de foyer de maladie à la direction centrale. Le programme d'appui aux services agricoles et organisation de producteurs dans sa première phase a financé l'extension du logiciel à tous les agents de la direction de l'élevage à Dakar et dans les régions en 2003. Le projet d'identification du bétail de la DirEl a permis d'engager un technicien en informatique pour l'entretien du matériel, enfin, la connexion internet utilisée à la DirEl est celle du projet PAPEL. (Niang I., 2007)

Il y a différents types de projet, ceux issus du ministère, et ceux proposés par des partenaires et les bailleurs de fonds. Ils se situent au niveau du ministère, ou à des niveaux plus ciblés, au sein des divisions (comme le SIPSA, au sein de la division pastorale).

Les projets participent de façon ponctuelle à la diffusion d'information auprès des éleveurs ou auprès des dirigeants. Cela passe pour les dirigeants par la publication de bulletins d'information ou de bulletins d'activité, ou de supports écrits, d'accès à un site internet (du projet)... Au niveau des éleveurs, cela passe par des ateliers de formations, des campagnes de sensibilisation, la mise à disposition et la distribution de fiches ou d'affiches d'information, souvent très illustrées, en langues française et nationales, la diffusion d'émissions auprès de radio (communautaires ou nationales). Cela demeure ponctuel et est fonction des thématiques des projets.

-Les organisations professionnelles :

Les organisations professionnelles sont une forme d'action collective du secteur privé, mais leur concept reste assez flou tant au niveau de la littérature que de l'application. Elles sont comprises comme des rassemblements d'acteurs, en majorité éleveurs et pasteurs, autour de l'élevage comme production pour coordonner une action collective, ce sont des groupes officiellement reconnus.

Les organisations professionnelles au Sénégal sont organisées sur 3 échelles : faîtière (nationale), régionale, locale (commune, communauté, village, rassemblement). Elles ont un rôle charnière au niveau des processus de participation, des activités productives, et de la société. Ainsi, on peut les classer en fonction de leur échelle d'intervention (Annexe 8). Les OP des éleveurs et pasteurs comprennent : les coopératives d'éleveurs, les GIE d'éleveurs de 1ère et 2ème génération, les syndicats d'éleveurs et paysans pasteurs, les associations villageoises, les fédérations nationales et régionales.

Elles sont nombreuses et hétérogènes mais restent uniformes dans la justification de leur existence (reprise du discours et des expressions des bailleurs de fonds), et dans leurs objectifs de représentation et de satisfaction de besoins économiques associés aux activités de production (accès aux ressources) telles que : les activités techniques pour la modernisation de l'élevage, la coordination d'activités pour éviter le vol de bétail et les feux de brousses, l'accès aux services vétérinaires, l'accès aux crédits, la mise en place d'unité laitière...

L'efficacité des OP se mesure à leur capacité à faire bénéficier de l'action collective à l'ensemble de leurs membres : « La possibilité pour les OP de contribuer effectivement

à l'amélioration de la situation de leurs membres dépend de leur caractéristiques internes, de leurs rapports avec les acteurs extérieurs et de leur capacité de constituer un mouvement puissant » (Haubert, 1999). Mais même si les OP ne cessent d'évoluer, certaines restent pénalisées dans leur efficacité par leur faible organisation, la concurrence entre elles, leur manque de représentativité et de leur surpolitisation. (Castadena D., 2005)

Les OP représentent néanmoins un bon interlocuteur des éleveurs et pasteurs de part leur caractère collectif et ancré dans les communautés.

Pour les acteurs nationaux et internationaux, elles offrent l'opportunité d'augmenter l'efficacité de leurs actions en milieu rural. Leur création est souvent le résultat direct des acteurs internationaux, du secteur public et des programmes, qui encouragent à l'action collective rural.

Pour les bailleurs de fonds, elles sont un moyen de responsabiliser les populations, voire de contourner l'Etat, et permettre ainsi d'atteindre les objectifs de long terme.

Pour l'Etat, elles sont un moyen d'approcher le monde rural, et de faire passer les lignes de politiques sectorielles et les ressources à la base. Mais si l'Etat encourage l'émergence de nouveaux mouvements, c'est souvent dans une logique de court terme pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds et autres enjeux internationaux. Cependant, il n'y a qu'un sens de circulation, les décisions prises dans les sphères dirigeantes redescendent au niveau local, mais peu de circulation dans le sens inverse.

Pour les ONG, les OP sont les outils principaux pour atteindre les objectifs de développement. Cependant, la majorité des ONG suivent les objectifs mondiaux afin d'obtenir des projets, et changent ainsi régulièrement d'objectifs. Ainsi, les OP qu'elles appuient ont tendance à avoir une vision et un leader imposé par ces ONG, et s'écroulent au moment du désengagement de ces dernières.

Les OP ne sont pas à l'abri de certaines dérives. La faiblesse des OP au Sénégal, est en partie due aux stratégies des acteurs internationaux et nationaux qui conditionnent l'émergence et les relations entre les acteurs locaux, par des réseaux clientélistes. De plus, la concurrence entre les nombreuses OP existantes pousse à la pratique de rétention d'information qui provoque l'exclusion de certains aux profits d'autres. Si certains éleveurs passent par les OP pour défendre leurs activités face aux difficultés environnementales, aux changements des marchés et institutions publics, d'autres s'en servent pour un positionnement institutionnel, et l'augmentation de leur capacité d'accès aux ressources financières et de productions.

Ainsi, même si par leur caractère collectif et leur reconnaissance officielle, les OP sont un bon interlocuteur des éleveurs, certains aspects peuvent en diminuer la qualité. Leur élitisme les coupe de la base, et diminue la qualité de la communication avec les éleveurs à la base. Leur grand nombre provoque un effet de masse qui rend plus difficile l'identification des interlocuteurs adéquats et diminue leur champ d'action. (Castadena D., 2005)

De la description et l'analyse du contexte ressortent certaines conclusions. Le pastoralisme pâtit de la multiplicité des perceptions qu'en ont les différents acteurs. D'une façon « simpliste », on peut les ranger sous 2 catégories :

- l'élevage comme mode de production (à moderniser)
- l'élevage comme mode de vie

S'il y a une dichotomie dans la perception, il semblerait qu'il y en ait aussi dans la classification des acteurs en lien avec le pastoralisme, dans leur connaissance et dans leurs moyens.

D'une part, les acteurs qui perçoivent le pastoralisme comme un mode de production. Ce sont les acteurs qui ne sont pas dans l'activité, qui ont un œil extérieur, il s'agit des bailleurs de fonds, de l'Etat et des administrations... Et d'autre part les pasteurs et les individus associés à la démarche qui consiste à percevoir le pastoralisme dans sa complexité, comme un mode de vie.

On constate également une dichotomie de perception concernant l'accès à l'information. Premièrement on observe que l'information circule dans deux circuits clos, celui des élites et décideurs, et celui des éleveurs à la base. Ce ne sont pas les mêmes types d'information, la dernière ayant un caractère plus local et quotidien. Les difficultés d'informations sont situées à plusieurs niveaux. La première difficulté est fonction des budgets et moyens mis à la disposition des agents de terrains et concerne l'information qui circule de la base vers les décideurs, et le maintien et l'alimentation des systèmes d'informations existants. Une autre concerne les éleveurs, leur capacité à se faire entendre de leurs élites et des élites nationales, et leur capacité à avoir accès à l'information les concernant qui n'est pas observable au quotidien local (législation, prix sur les marchés à l'échelle nationale, prévision météorologique,...)

Les résultats de ce travail se sont plutôt axés vers des propositions pour passer outre les difficultés du second type, c'est à dire des propositions permettant d'améliorer la diffusion des informations auprès des éleveurs, car ce sont celles qui concernent les supports et formats de diffusions, sujet de ce travail.

III) RESULTATS

1)-Les différents types de supports pertinents pour le SIPSA au Sénégal

a) les supports écrits

Le but du SIPSA est de pouvoir fournir de façon régulière un certain nombre d'informations aux décideurs et aux acteurs locaux. Le CNC sera donc amené à fournir, entre autres, un bulletin écrit concis de la situation du pastoralisme au Sénégal. Il existe déjà des systèmes d'information ayant ou ayant eu des thématiques sectorielles, ou visant les risques naturels (feux de brousse) mais il n'en existe pas selon la problématique des interactions générales entre le pastoralisme et son environnement.

Parmi les différents supports écrits identifiés au Sénégal, le PIIPE a été choisi pour plusieurs raisons. Le PAPEL est membre du CNC depuis le début du projet SIPSA. Le PIIPE a été lancé en 2006, et partage avec le SIPSA des thématiques. (Tableau 2)

Tableau 2 : Comparaison des thématiques SIPSA et PIIPE

N°	1	3	4	5	6	9	10	12
Thèmes SIPSA	Végétation	situation météorologique	situation hydrologique (accès à l'eau)	situation sanitaire	mouvement de bétail, transhumance (mobilité)	Marché	résidus, sous produits, aliments bétails	informations droits pastoraux
sous thèmes SIPSA	Biomasse (NDVI), relevé de végétation (composition floristique), feux de brousse	pluviométrie, températures		bétail, humaine		Céréales (prix, mils et riz), bétails		
équivalent PIIPE	2 : pâturages (disponibilité, qualité, localisation, capacité de charge)	1 : prévisions météo (pluies hors saison, pluviométrie)	5 : points d'eau permanents et temporaires (capacité d'accueil, fonctionnalité forages)	4 : localisation foyer maladies (origine, prévention, traitement)	10 : transhumance	6 : marchés (disponibilité et prix bétail, aliments bétail, sous produits agricoles)	7 : disponibilité et prix des produits agricoles (céréales)	16 : informations textes juridiques élevages

Le PIIPE doit être repris et pérennisé par la DirEl à la fin de l'année 2007. Il est prévu qu'un agent de la DirEl soit formé par le responsable de la communication du PAPEL afin de poursuivre la diffusion du PIIPE. Dans ce cadre, il représente un support potentiel de diffusion pour le SIPSA. En plus des thèmes communs, il a son propre réseau de diffusion déjà établi : le site internet du PAPEL où il paraît, une mailing liste de diffusion (en plus de la diffusion sur l'intranet de la DirEl), et il est envoyé sous

format papier par le responsable de l'aménagement et de la gestion de l'espace qui l'envoie à l'ensemble des partenaires du Papel et aux agents de la DirEl.

Il y a également la presse écrite. Mais au Sénégal, le monde rural a très peu de place dans la presse écrite. Cela est notamment dû au fait que la grande majorité des lecteurs sont des citoyens. Les journaux leur sont plutôt destinés.

Il existe cependant quelques journaux sur le monde rural au Sénégal. C'est le cas du journal « L'Agropasteur » de Babacar Sène.

Le journal « L'Agropasteur » est un mensuel de 8 pages, imprimé entre 1500 et 2000 exemplaires. Le journal est composé de 8 rubriques (1 par page) : actualités, sociétés, agriculture, élevage, environnement, pêche, agro économie (alterné avec hydraulique en fonction des mois), environnement et cadre de vie. Parfois les parutions sont doublées de cahiers spéciaux développant certaines thématiques. Les informations sont le plus souvent sous forme d'article, illustré par une photo.

La langue de parution est exclusivement le français. La politique éditoriale n'est pas figée, mais l'objectif « est la traduction objective des faits et leur analyse afin d'éclairer le public, cela dans le but de faire évoluer les comportements et les mentalités des acteurs ruraux » (Babacar Sène).

Le public sénégalais s'intéresse plus à la politique, aux faits divers, et à la nouveauté qu'au problème de la ruralité. Le public est donc ciblé. Cela passe par des thématiques et des parutions spéciales, le journal veut toucher toutes les personnes faisant partie des ministères, la société et les professionnels ruraux, les ONG, les ambassades, et tous ceux qui soutiennent le Sénégal dans les domaines concernés par ce journal. Le journal a sollicité de nombreuses agences du secteur rural et environnemental, mais même si il est apprécié le journal reçoit peu d'appuis. C'est par ses abonnements et ses partenariats que « L'Agropasteur » arrive à exister.

Les tarifs fixés pour l'insertion sont les suivants :

1 page	500 000 fcfa
1/2 page	250 000fcfa
1/4 page	150 000 fcfa
1/8 page	60 000 fcfa
Bandeau page (1)	150 000 fcfa
Publi-reportage (1 page)	800 000 fcfa

Mr Babacar Sène, directeur du journal est familier du projet SIPSA. Du fait de son expérience, il s'intéresse au travail d'élaboration de maquette pour la diffusion de l'information. De plus le journal étant diffusé sur tout le territoire par l'ADP (Agence de Presse Sénégalaise), il est présent également dans les zones rurales. Mais « L'Agropasteur » paraît en français, ce serait donc un support destiné à un public restreint en milieu rural. A notre question sur les conditions éventuelles de parution d'un bulletin SIPSA, il fut répondu sans grande précision.

Les quelques essais de presse du monde rural tentés de façon locale n'ont pas connu beaucoup de succès, dans la mesure où ils ont des coûts de production élevés, peu d'appui et peu de lecteurs (peu d'intérêt de la part du grand public, taux d'alphabétisation faible dans le monde rural...) C'est pourquoi pour s'adresser aux

populations rurales, les canaux de diffusion privilégiés sont les canaux oraux tels que la radio.

b) Les supports oraux

De manière générale, les supports oraux sont les plus utilisés pour s'adresser aux pasteurs. D'une part à cause de leur culture de l'oralité, et d'autre part à cause du taux d'alphabétisation qui est souvent assez faible. Les différents entretiens menés ont permis d'identifier un certain nombre de supports et de canaux de diffusion oraux possibles pour les informations du SIPSA.

-les radios communautaires

Au niveau des radios l'existence d'un certain nombre de réseaux en cours d'élaboration a été constatée. Les radios communautaires présentent l'avantage de couvrir la quasi-totalité de la zone sylvopastorale (Figure 5).

Pour l'heure il n'y a pas de véritable dynamique partenariale entre les radios de la zone sylvopastorale malgré l'initiation de réseaux depuis un certains nombres d'années. Cependant 2 réseaux intéressants ont été identifiés : le réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale mis en place avec l'appui du Papel, et le réseau des Centres Médias Communautaires (CMC) mis en place au niveau national dans le cadre d'un projet de l'UNESCO et qui comprend certaines radios de la zone sylvopastorale.

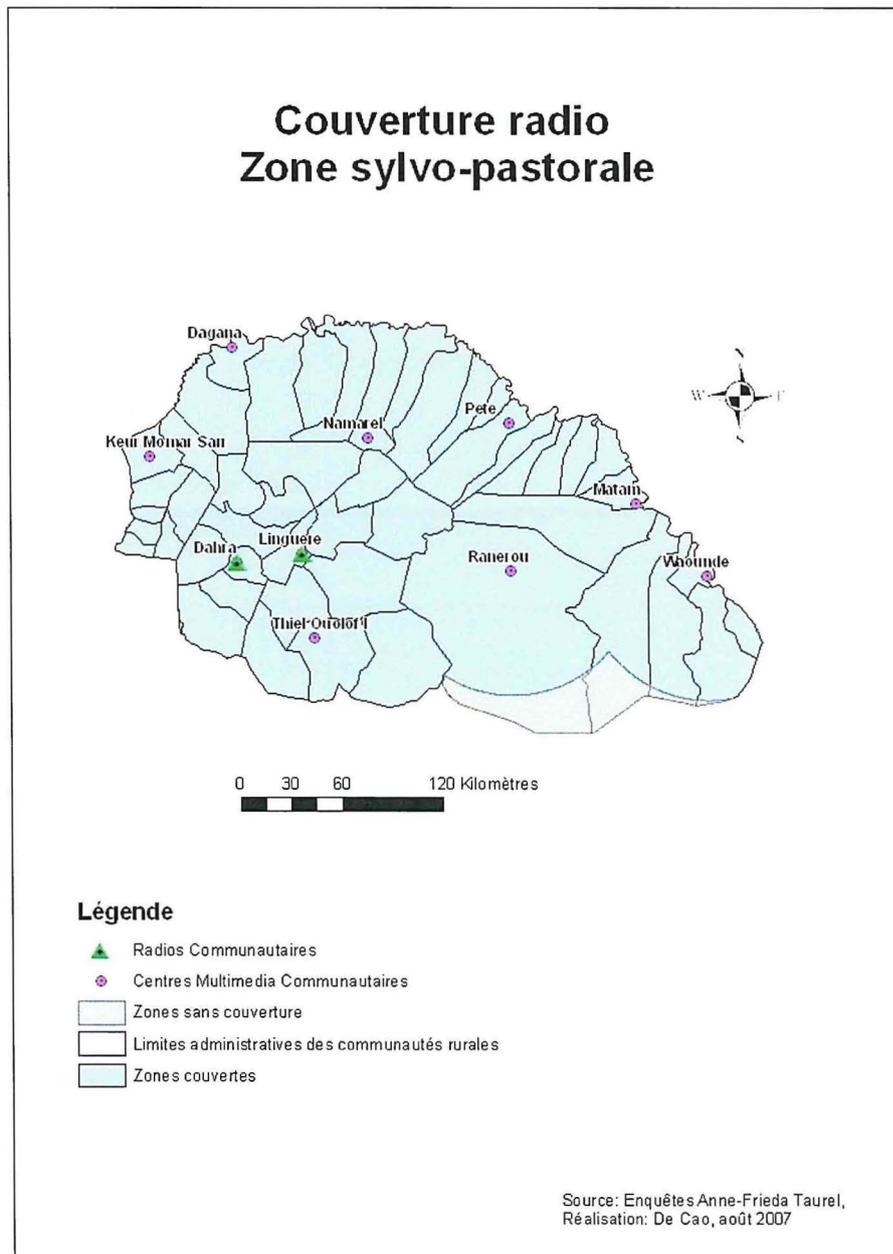


Figure 5 : Couverture des radios de la zone sylvopastorale

Les radios communautaires (RC) du Sénégal font partie de l'Union des Radios Associatives et Communautaires. C'est l'organe représentatif des radios au Sénégal le plus visible (sur internet). L'URAC regroupe environ 25 radios communautaires (RC) (avec un rayon de couverture de 80 Km), environ 40 si l'on compte celles de Casamance, et une dizaine de centres média communautaire (CMC) (avec un rayon de couverture de 25 à 30 Km).

Le critère commun des 25 RC est leur mission : impliquer les communautés. Elles ont toutes comme minimum de niveau d'organisation : une assemblée générale, un conseil d'administration ou de gestion, et une direction opérationnelle qui gère la radio au quotidien. Généralement le noyau dur des RC est de 3 à 4 personnes, et le niveau

d'alphabétisation est très variable, cela peut aller d'universitaires diplômés à des personnes alphabétisées en puular et wolof qui ont des bases en français.

Cependant toutes les RC ne sont pas égales en termes de puissance, structure ou moyens.

Généralement les RC sont constituées d'un studio de diffusion et d'un studio d'animation, rares sont celles qui possèdent un studio de production. L'accès à internet est lié à la politique d'Etat, selon les zones couvertes ou non. Mais ce sont plutôt les radios des grands centres qui ont accès à internet, parfois le personnel peut y avoir accès lorsqu'il y a des cybers café dans les villages. Toutes les RC sont équipées de téléphone. Les langues de programmation sont principalement les langues nationales (tendance apportée au Sénégal par les RC), elles varient en fonction de la région, mais deux sont dominantes : le wolof, et le puular. Le français, très marginal, représente moins de 10% de la programmation. (Seck Ndiaye O., 2007)

Au sein de cette union, les radios de la zone sylvopastorale (ZSP) se sont à leur propre initiative et avec l'appui du PAPEL regroupées en réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale depuis février 2007.

Leur information principale, et commune, porte sur l'élevage, plus précisément le pastoralisme. Dans la ZSP les RC ont un véritable rôle à jouer dans les communautés d'éleveurs, on constate ainsi une diminution des vols de bœufs grâce aux appels et annonces des éleveurs.

Le projet CMC est un projet international de l'UNESCO financé par la coopération Suisse. Il a démarré en 2004 au Sénégal qui fait partie, au même titre que le Mozambique et le Mali, de l'initiative « CMC à grande échelle » qui vise à installer au niveau national un réseau durable de CMC afin de « renforcer la cohésion et la solidarité communautaire, impulser les activités de développements socio économiques et rendre le potentiel informatif des TIC accessible à tous » (Projet CMC, lettre d'information n°2 Janvier 2007).

C'est lors d'une réunion dans le cadre du projet CMC que les représentants des CMC et donc des radios de Keur Momar Sarr, Namarel, Ndioum et Linguère ont pu être rencontrés à Dakar.

Pour l'instant, même si les CMC sont, de manière générale et compte tenu de leur localisation, bien fournis en matériel, ils le sont encore de manière inégale.

Tableau 3 : Récapitulatif des zones de couverture et d'accès internet des radios de la ZSP

Localisation	Nom de la radio	Couverture	Accès internet	Nom du directeur	CMC
Bokhol	Radio Sédor	65 km	Personnel, quotidien	Salif Nahem, (coordonateur Medoune Mbengue)	Oui
Dahra	Ferlo fm	50 km	1 fois/mois, Dakar, Louga, Linguère	Moussa Diallo	Non
Keur Momar Sarr	Jeeri FM	80 km	personnel	Abdoulaziz Thiane	Oui
Linguère	Djolof Fm	70 km	ADSL	Al Bury	Non
Namarel	Gaynaako Fm	80 km	personnel	Ahmet Ba	Non
Pété	Pété Fm	100 km	localité voisine, /5 jrs	Mamadou Abdoul Gacko	Oui
Thieul	Jabbi Jula Fm	80 km	pas d'accès	Alioune Sow	Oui

A long terme, l'existence de ce réseau et surtout l'accès à internet devrait permettre aux radios d'avoir accès à des informations au travers du site CMC et de la base de données, et des sites d'internet de manière générale, mais également d'interagir entre elles et de procéder par exemple à des échanges d'émissions.

Si cette rencontre a permis de prendre les contacts du responsable du réseau des radios communautaires de la ZSP et de rencontrer les CMC, elle a également permis, au delà du réseau des radios communautaires, de voir dans quelle mesure le SIPSA pouvait intéresser le projet CMC.

Un entretien avec l'assistante technique de la coordinatrice du projet au Sénégal, a permis de présenter le SIPSA. Dans le cadre du projet CMC, une base de données va être construite afin de permettre aux radios d'avoir accès à certaines informations pouvant intéresser leur communauté (en fonction des lieux où sont situés les CMC, et des problématiques de développement auxquelles ils sont confrontés). Et dans le cadre de la thématique élevage pour les radios de la zone sylvopastorale, le SIPSA pourrait représenter une source d'information majeure. (Diaye M., 2007, Projet CMC, 2007, Sow A., Ka B., 2007)

Les radios nationales ont été évoquées par les partenaires SIPSA, dans la mesure où certains travaillent avec elles. Ainsi, la RTS (radio télévision Sénégal) qui est le canal

national, a une émission portant sur l'élevage diffusée les vendredis, appelée « Disso » (« dialoguer » en Puular). Un partenaire du CNC, le CSA (Commissariat à la sécurité alimentaire) diffuse régulièrement des bulletins d'information par cet intermédiaire. La radio Sud Fm qui a également une couverture nationale a été évoquée. Par manque de temps ces radios n'ont pas été contactées, mais dans la mesure où elles ont déjà en relation avec les partenaires du SIPSA, elles sont plus facilement abordables pour le CNC.

c) Les supports non approfondis

Les différents entretiens ont permis d'avoir une certaine diversité de propositions de supports pour les SIPSA. Ici sont présentés des propositions qui n'ont pas été approfondies, par manque de temps, parce qu'elles sont utilisées de façon courante et ne nécessitaient pas d'approfondissement particulier, ou parce qu'elles n'ont pas été jugées pertinentes dans le cadre du SIPSA.

Dans un premier temps nous verrons les propositions de supports destinés aux services administratifs et aux services techniques, puis dans un deuxième temps, les propositions destinées aux éleveurs.

Des propositions de bulletins déjà existants pouvant être intégrés au SIPSA (avec un appui nécessaire pour des améliorations pour certains) ont été faites. Le plus performant est le bulletin de la Tabaski qui, même s'il n'est fait qu'une fois dans l'année, permet d'informer sur le flux d'animaux, la disponibilité et le prix des moutons, et permet une caractérisation du bétail sur l'ensemble des sites nationaux.

Le bulletin d'information hérité du PACE sur les maladies animales, semble également intéressant pour un SAP. Il regroupe toutes les informations de suspicion, d'épidémies et de zoonoses du Sénégal. Cependant la remontée des données doit être améliorée. Les difficultés se situent à deux niveaux, le retour de l'information à l'éleveur est parfois trop long et limite leur confiance et leur envie de coopérer avec les agents d'élevage, et la base de données n'est pas alimentée de façon régulière. Cela peut se régler par un travail de communication post et ante activité auprès des éleveurs et des agents de terrains.

Ces propositions n'ont pas été approfondies, dans la mesure où le bulletin de la Tabaski est trop ponctuel (une fois dans l'année), et celui du BIMASE est proche de la démarche entreprise avec le PIPE mais cible des thèmes plus limités (santé animale) et est moins fonctionnel (avec la fin du budget du projet, seul un numéro très allégé est paru).

Dans le cadre des supports de diffusion destinés aux administratifs et aux services techniques, le système de téléconférence est une proposition qui diminue les coûts de déplacements. C'est une proposition faite dans le cadre du CONAGA (Comité National de prévention et de lutte contre la Grippe Aviaire) et qui n'avait pas été développée pour des raisons d'accès au logiciel (500 000 fcfa pour 400 postes). L'idée était de placer ce système de visioconférence au niveau national. Il diminue les coûts de téléphone et permet d'avoir des informations en temps réel, de bonne qualité. Mais des supports moins coûteux proposés pour le même public ont été privilégiés.

Au niveau du terrain et des éleveurs, la première proposition est celle des affiches contenant des illustrations explicatives et des messages très courts, dans différentes langues : en français et langues nationales. Les séances de sensibilisation sont l'occasion de diffuser des spots (en langue nationale), des dépliants, des encarts de

presse... Des canaux de diffusion de l'information peuvent également être développés et encouragés (proposition de réunions avec chefs de villages, réunion de jeunes...) sur des thématiques SIPSA. Enfin une dernière proposition est celle de la création d'un n0 vert traitant des questions de l'élevage, aussi bien pour informer les autorités concernées sur des feux de brousses ou suspicion d'épizooties.

Ces dernières propositions n'ont pas été approfondies, car d'une part certaines sont pratiquées de façon courante (les affiches) et d'autres part, elles ont un caractère trop ponctuel et ne sont pas considérées comme adéquates pour un système d'information pérenne.

2)-Les différentes avancées

a) Choix des jeux de données

Au Sénégal, les travaux du PAPEL dans le cadre de leur Système de Surveillance et d'Alerte Précoce (SSAP) sont proches de ceux du SIPSA. Les thèmes et indicateurs communs sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le PAPEL ayant un an d'expérience dans la diffusion de bulletin d'information (depuis août 2006) il nous a semblé intéressant de s'inspirer de leur travail et de prendre en compte les difficultés qu'ils ont pu rencontrer.

Ainsi les produits SIPSA qui correspondent et seraient donc les plus à mêmes de rendre pérenne ce système d'information ont pu être sélectionnés (cf. : Tableau 2 : Comparaison des thématiques SIPSA et PIIPE). Les réunions avec les chercheurs du PPZS et Ibrahima Niang ont ensuite permis de sélectionner les indicateurs sur lesquels des informations sont disponibles au Sénégal, ceux utiles au SIPSA pour lesquelles un système de collecte de données est à mettre en place. Ce travail a abouti à un choix d'indicateurs suivants : disponibilités et accessibilités en eau, prix sur les marchés, texte de lois et accords, feux de brousse, épidémiologie, front agricole, potentialités d'accueil, tendance de prix, suivi de mouvements anormaux, efficacité des moyens mis en place. (Annexe 9).

Les entretiens menés auprès de la DirEl, du PaPel et des spécialistes de l'information à Dakar ont permis de différencier les groupes d'utilisateurs du SIPSA sur les paramètres de leur capacité technique et de leurs compétences à avoir accès et à traiter diverses informations. Ces paramètres donnent 3 groupes : les organisations paysannes et éleveurs, les services techniques, les administrations et bailleurs. Ces groupes ayant également en commun les types d'informations pouvant les intéresser et le niveau décisionnel, ils sont gardés comme tels.

b) Les travaux en cours

Le précédent travail a permis de souligner l'importance de récolter des informations essentielles au SIPSA, mal renseignés au niveau des différents membres du CNC. Cela concerne les informations sur les prix des marchés (prix bétails), et sur les textes législatifs.

Concernant les marchés, un certain nombre de marchés de la zone pastorale communs aux marchés suivis par le CSA ont été sélectionnés dans le but de relancer la collecte des prix du bétail par les agents d'élevage.

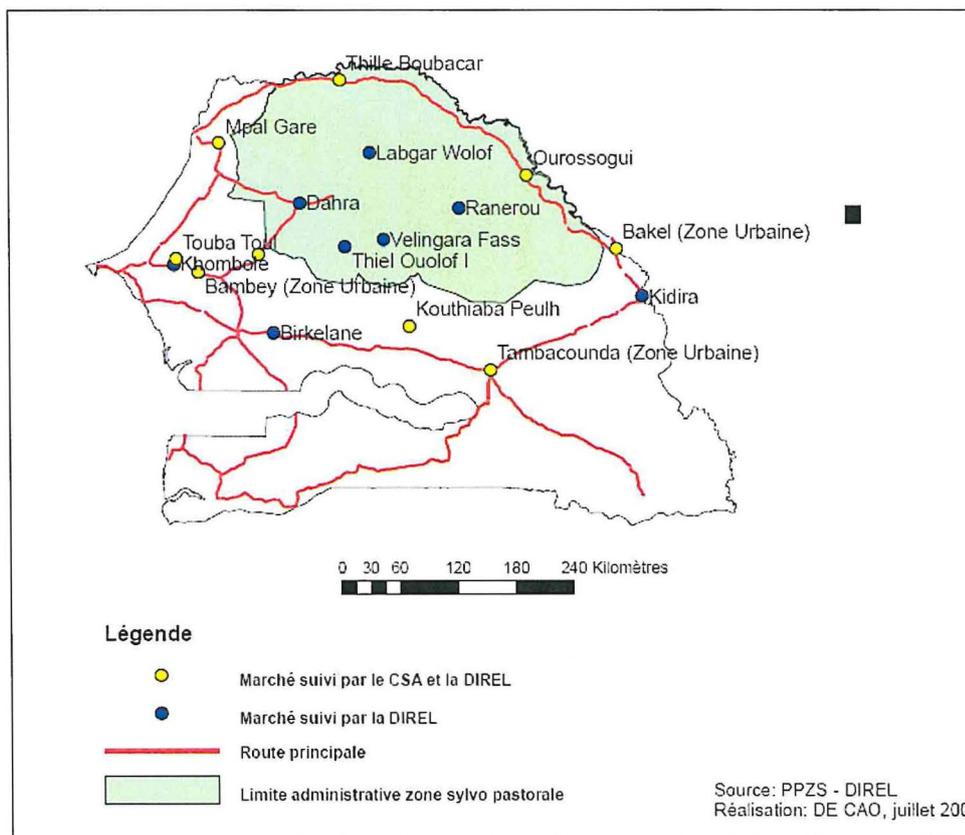


Figure 6 : carte des marchés suivi par la Dire et suivi par la Dire et le CSA

Des fiches de prix ont été élaborées à la DirEl et envoyées aux agents (Annexe 10).

En ce qui concerne les textes de lois et accords des travaux sont en cours.

Les accords sur la transhumance entre le Sénégal et le Mali, entre le Sénégal et la Mauritanie, et au niveau de la CEDAO sont en cours de traduction auprès du Ministère chargé des langues nationales, de l'alphabétisation et de la francophonie. Un code pastoral est également en cours de rédaction, et comprend la réactualisation du décret 1980-260 sur les parcours. Ce travail est effectué selon une méthode participative par le bureau de consultant de Mr Oussoubi Touré.

c) Les partenariats possibles identifiés

Au cours de ce stage, le manque de supports de diffusion réguliers et pérennes en direction des éleveurs a été constaté. Cela a donné une orientation particulière vers les supports de diffusion destinés aux éleveurs. Ainsi, un travail auprès des radios communautaires de la zone sylvo-pastorale a abouti au constat et propositions suivantes.

-Une demande identifiée : la formation des radios

Dans le cadre du SIPSA, les radios communautaires sont considérées comme un bon canal de diffusion pour atteindre les éleveurs. Les RC peuvent avoir 2 rôles, aider à la diffusion d'information sur le suivi à long terme (la sensibilisation et le changement de pratiques), aussi bien qu'à l'information urgente de système d'alerte précoce. Dans les deux cas, il est intéressant d'associer les radios au processus pour une meilleure implication, gage de qualité.

Travailler sur des thématiques avec les personnels de radio, permet à l'animateur de développer sur le sujet, répondre à des questions, s'il a lui même compris le sujet. Pour les informations à diffuser dans le cadre du système d'alerte précoce, une démarche de communication est indispensable pour préparer les personnels de radio. Les RC doivent être intégrées au processus, à la dynamique du projet. Afin qu'ils réagissent de façon adéquate à de l'information instantanée qui peut être plus ou moins régulière il faut les préparer et ne pas les cantonner au rôle d'exécutant.

Un questionnaire passé auprès des représentants de radios communautaires de la zone sylvopastorale (Annexe 11) a permis de mettre en valeur l'intérêt des radios pour le SIPSA et, par la même occasion, d'identifier les moyens de répondre aux besoins de formation de ces radios dans le cadre du SIPSA. Deux solutions ont été identifiées.

Dans la composante 1 du SIPSA (Sensibilisation-Formation), un module de formation sur l'élevage extensif doit être réalisé. Nous proposons donc que les personnels de radios soient associés aux bénéficiaires de ces modules de formation déjà identifiés ; Un premier groupe constitué d'élèves et de représentants d'ONG et d'OP du secteur de l'élevage non alphabétisés et un second groupe d'acteurs alphabétisés composé des responsables des projets de développement, de cadres et techniciens de l'élevage, de chercheurs et d'étudiants avancés ainsi que de responsables des services des ministères spécialisés.

D'autre part, les entretiens avec les directeurs des radios ont permis d'identifier l'ONG INFORMORAC.

INFORMORAC est au départ, un programme lancé en 2002 par radio Nederland qui est une structure hollandaise de formation technique. Le but du programme est de donner des formations aux radios communautaires. En 2006 le partenaire radio Nederland étant arrivé à la fin de son budget, INFORMORAC a mué en ONG afin de répondre aux besoins encore nombreux des radios communautaires. Ainsi le programme INFORMORAC, Initiative de Formation Mobile en Radio Communautaire, est devenu l'ONG INFORMORAC, Initiative Nationale de Formation Mobile en Radio Communautaire. Ce changement tout en conservant le sigle a permis à l'ONG de bénéficier de la couverture régionale (en Afrique de l'Ouest et du Centre) du programme, et d'être hébergée sur le site du programme www.informorac.com.

L'ONG n'a jamais travaillé sur la thématique du pastoralisme, mais travaille avec des radios de la zone sylvopastorale (Pété, Dahra, Namarel, Keur Momar Sarr) et en plus de la formation journalistique et technique, travaille sur la coproduction d'émissions.

Un exemple de partenariat proche de la logique SIPSA est celui du partenariat avec l'ANCAR (Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural). Avec l'ANCAR, INFORMORAC veut faciliter la formation avec une radio communautaire de chacune des 11 régions du Sénégal. Par le biais d'INFORMORAC, l'ANCAR va exposer ses thématiques, activités et objectif de travail pendant 2 jours à des responsables des radios communautaires choisis. Des thématiques intéressant l'ANCAR et les RC vont être sélectionnées afin que les radios en fassent des émissions. INFORMORAC s'engage dans une activité de suivi auprès de ces radios : vérification de la grille de programmation, qualité de l'émission... Puis INFORMORAC va évaluer l'impact de ses émissions auprès des auditeurs de quelques radios qui auront été sélectionnées. Ces activités sont prévues pour Octobre 2007. (cf. figure 6)

Il est très difficile d'estimer les coûts d'un partenariat qui est fonction de beaucoup de paramètres, mais afin d'avoir une idée d'ordre de prix, INFORMORAC donne accès à ses coûts de prestation auprès d'ANCAR.

COUT DES PRESTATIONS D'INFORMORAC/SN	
DESIGNATION	MONTANT FORFAITAIRE
Facilitation atelier	300 000 F CFA
Suivi et coordination des activités de coproduction pour 22 stations	1 320 000 F CFA
Etude d'impact des productions dans 3 radios	2 500 000 F CFA
TOTAL	4 120 000 F CFA

COUT TOTAL DES PRESTATIONS : 4 120 000 F CFA

NB : les coûts de production et de diffusion des programmes de la coproduction par les stations seront chiffrés à la fin de l'atelier.

Figure 7 : Coût de prestation INFORMORAC/SN

-Un rôle à jouer : l'implication des radios

Certaines radios communautaires fournissent déjà un certain nombre d'information (contenues dans le SIPSA) à leurs auditeurs, dans le cadre de leur collaboration avec les autorités de leur localité. De plus, par définition, les radios communautaires sont capables d'informer sur ce qui concerne la vie de leur communauté. Ainsi, les personnels de radio sont capables de connaître ou d'observer localement les pannes de forages, les départs ou arrivées de transhumance, la santé animale et humaine (épidémies, usage des médicaments vétérinaires). Elles tirent leurs informations de diverses sources : le PAPEL (communiqué de presse, invité), les présidents de communautés rurales, les éleveurs, les agents d'élevage, différents types de personnes pour les informations circonstanciées. Dans certaines radios, les personnels ou le directeur sont parfois membres d'ONG, ou occupent des postes de responsabilité en lien avec le pastoralisme (chef de l'unité pastorale à Thieul, ingénieur de planification à l'ANCAR à Linguère, président de la communauté rurale à Keur Momar Sarr, président de cadre local de concertation et coordinateur d'un GIE à Pété).

Ainsi, les radios communautaires représentent un large potentiel. Les coordonnées et des fiches de renseignement sur chacune de ces radios (Annexe 12) ont été fournies à Ibrahima Niang, point focal du SIPSA au Sénégal. Il peut être envisagé de les inclure de façon plus importante dans le SIPSA, notamment en les intégrant au Comité National de

Coordination. Cependant 2 fiches de renseignement n'ont pas pu être réalisées, auprès des radios communautaires de Waoundé et Ranérou.

CONCLUSION

Le Sénégal a été choisi comme pays moteur du SIPSA du fait d'un contexte institutionnel semblant l'un des meilleurs de la région. Effectivement, la présence du PPZS, et de nombreuses agences à même de fournir des informations sur le pastoralisme est un avantage par rapport aux autres pays de la zone CILSS concernés par le SIPSA, à l'exception du Niger avec le centre régional Agrhymet. Mais la phase opérationnelle du projet au Sénégal, notamment par rapport au Niger, est complexe à mettre en œuvre.

Si le Sénégal a les structures adéquates pour accueillir le SIPSA, l'élevage et plus particulièrement le pastoralisme, n'est pas une des activités majeures ou essentielles de ce pays. Ceci peut expliquer la dynamique plus lente du Sénégal dans le développement du SIPSA. S'il y a effectivement des besoins d'information et de connaissance identifiés, ils se heurtent à des préjugés ou à des conditions d'accès difficiles.

Le Sénégal n'est pas véritablement un « pays d'élevage », et n'a jamais été confronté à des crises aussi graves que celle du Niger en 2005. Ainsi, la prise de conscience n'est pas la même et le pastoralisme n'est pas une des priorités du gouvernement. De plus, en ce qui concerne le pastoralisme, les projets sont plus souvent accés vers une modernisation de l'élevage. Il y a une méconnaissance du pastoralisme par les bailleurs qui provoque leur désintérêt. Les cycles d'élevage sont considérés comme étant trop longs pour être l'objet de projets (Benderdouche A., 2007).

La vision ingrate du pastoralisme de certains éleveurs et fonctionnaires de l'élevage a pu être perçue au cours des différentes rencontres et entretiens effectués. Dans les discours d'éleveurs qui ne pratiquent pas le pastoralisme, il est dit au sujet des pasteurs, qu'ils sont toujours derrière les bêtes et sont prisonniers de leurs animaux, alors que les éleveurs plus au contact d'autres (société civile et politique) se considèrent comme ayant un esprit plus éclairé et étant moins pris dans l'engrenage de recherche de ressources (déclaration d'un éleveur à Thiès, Diao Camara A., 2007). La part du pastoralisme n'est pas quantifiée dans l'économie, et pour de nombreux techniciens et fonctionnaires de l'élevage, il est dévalorisant d'appuyer le système extensif qui est considéré comme un système archaïque ne nécessitant pas de technique moderne (Benderdouche A., 2007).

Le CNC qui est chargé de la mise en œuvre du SIPSA semble confronté à des difficultés et lenteurs de fonctionnement. Dans le cadre de ce stage, deux réunions du CNC ont permis de constater, qu'il n'y a pas de spécialiste de la communication dans cet organe chargé de mettre en œuvre un système d'information, et que les représentants d'éleveurs, bien qu'identifiés, sont absents du comité.

Ce travail a mis en relief le caractère ponctuel des outils et supports d'information sur le pastoralisme au Sénégal. Ceux-ci sont souvent associés à des projets, des organisations, ou des ministères, et ont donc un caractère ponctuel ou/et sélectif.

Ainsi, les acteurs les plus motivés rencontrés sont ceux du monde rural. Ce sont ceux directement concernés par les thématiques SIPSA et ceux qui ont le moins d'opportunités d'accès à l'information. De plus le contexte de formalisation de réseau par les radios de la zone sylvopastorale offre de nouvelles opportunités en termes de

partenariat pour le SIPSA, d'autant plus intéressant que les membres des radios communautaires sont également des représentants du monde rural ancrés dans leur communauté.

Au cours de ce stage un certain nombre d'informations ont pu être restituées au point focal et au CNC, on peut faire le postulat qu'ils y trouveront des pistes de travail intéressantes.

BIBLIOGRAPHIE

- 1997. La définition de l'information. Les tablettes d'OUROUK, n°2 Septembre 1997.
URL : http://www.ourouk.fr/06_publi/pdf/Tablette_2_Definition_information.pdf
(13/08/07)
- 2003. Ministère de l'environnement et de la protection de la nature. Programme de sensibilisation, formation, information et communication environnementale. In : Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre sites représentatifs du Sénégal (PGIES), juillet 2003. P. <URL : <http://www.pgies.net/Etudes/Etude1/Rapport%20Final.pdf>>
- 2007. www.wikipédia.com , information
- Ancey V., 2003. Incertitudes, risques, stratégies et alertes précoces dans la recherche pastoraliste. Note de travail pour contribuer à préparer un modèle de système d'information Elevage/ Environnement, Programme pilote régional LEAD-PESAH. 13 p.
- Ancey V., Diao Camara A., 2004. L'information sur les ressources naturelles en milieu pastoral : le secret des « modji jofde », les bons endroits. In: XI World Congress of Rural sociology Trondheim, Norway July 25-30, 2004
- Arrêté n° 6473 du 5 juin 2000, portant organisation de la Direction de l'élevage
- Balit S., 2004. La communication pour les groupes isolés et marginalisés : lier l'ancien et le nouveau. In : 9ème Table ronde des Nations unies sur la communication pour le développement, 6 – 9 Septembre 2004 FAO Rome, Italie. 26 p.
- Benderdouche A., 2007. Entretien avec Abder Benderdouche, conseiller de la ministre de l'élevage au Sénégal, 20 juin 2007
- Carrière M., 1996. Impact des systèmes d'élevage pastoraux sur l'environnement en Afrique et en Asie tropicale et subtropicale aride et subaride. In : Elevage et environnement à la recherche d'un équilibre, juin 1996, 70 p. CIRAD-EMVT
- Castadena D., 2005. Les organisations professionnelles d'éleveurs au Sénégal. Rapport de stage de 5ème année IEP. Institut d'Etudes Politiques de Paris, Fondation Nationale des Etudes Politiques. Dakar, Sénégal, 52 p.
- CSE, 2005. Synthèse « Rapport sur l'état de l'environnement au Sénégal ». Centre de suivi écologique. Editions 2005
- ✕ -Daget P., Godron M., 1995. Pastoralisme : Troupeaux, espaces et sociétés. Hatier-AUPELF UREF, 510 p. (coll. Universités Francophones)

- Diané M., Tendeng F., 2007. Entretien avec Mr Mamadou Diané et Mr Frédéric Tendeng, responsable et collaborateur chargés de la cellule de communication de la Direction de l'élevage dans le cadre du projet PACE, 23 mai 2007
- Diao Camara A., 2003. Modalité de circulation de l'information en milieu pastoral. Mémoire de DEA de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar. 60 p.
- Diao A., juin 2007, PPZS. Compte-rendu atelier MDE Thiès.
- Diaye M., 2007. Entretien avec Mame Diaye assistante technique de la coordinatrice du projet CMC au Sénégal, juillet 2007.
- Direction de l'élevage, Ministère de l'élevage du Sénégal, 2005. Rapport annuel 2005, 151 p.
- Direction de l'environnement au ministère de la protection de la nature, 1997. Communication initiale du Sénégal à la convention-cadre des nations-unies sur les changements climatiques (CCNUCC) p.21, novembre 1997, 118 p.
- Di Vecchia A., Koné B., Bakary D., Moussa L., Kaoua W., De Filippis T., Paganini M., Vignaroli P., 2002. L'information appropriée et à temps pour la sécurité alimentaire au sahel. In : Conférence politique du projet AP3A Ouagadougou 24-26 Juin 2002. 19 p.
- Egg J., Gabas J-J., 1997. La prévention des crises alimentaires au Sahel et le rôle des dispositifs d'informations. Statéco n° 87-88, août-décembre 1997, 17 p. <URL : http://www.dial.prd.fr/dial_publications/STATECO/pdf/87/87_2.pdf>
- Egg J., Galtier F., Grégoire E., 1996. Système d'information formels et informels: la régulation des marchés céréaliers au Sahel. Cahier Sciences Humaines 32 (4) 96, p 845-868
- FAO, 2002. Pastoralism in the new millennium. FAO Animal Production and Health Papers - 150. 96 p., <URL : <http://www.fao.org/docrep/005/Y2647E/y2647e00.htm#toc>>. Avril 2007.
- Fiche d'entretien avec les radios communautaires de la zone sylvopastorale (Annexe 12)
- Gerber, 2002. L'Initiative Environnement Elevage et Développement – LEAD. Présentation, atelier de Ouagadougou, 10 octobre 2002
- Gueye S., 2007. Entretien Sadibou Gueye, Coordonnateur du projet MISTOWA au Sénégal, 02/08/07
- <http://lead.virtualcentre.org/fr/wha/default.htm>

- Ickowicz A., Ancey V., Leclerc G., Touré I., Damman G., Darly S., 2005. Programme LEAD "Pastoralisme et environnement au Sahel"(PESAH): Rapport final. Rapport CIRAD, 113 p.
- Ministère de l'économie, des finances et du plan-Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal. Recensement de la population et de l'habitat de 1988, Rapport National, juin 1993.
- Morton J., 2003. Projet PESAH, atelier de Ouagadougou et gestion de la sécheresse. Note sur l'initiative LEAD en Afrique de l'Ouest et l'atelier de Ouagadougou, In: Programme of advisory support services for rural livelihoods departement for international development, technical output.
- NEPAD, 2006. Appui à la mise en œuvre du NEPAD-PDDAA, 35 p. République du Sénégal
- Niang I., 2007. Entretien avec le chef de la division pastorale à la direction de l'élevage au Sénégal et point focal du SIPSA au Sénégal, juin 2007.
- PPZS, 2006. Mise en œuvre d'un système d'information sur le pastoralisme au Sahel (SIPSA). Note introductive, 21 p.
- Projet CMC, lettre d'information n°2 Janvier 2007
- SATEC, 2005. Programme panafricain de contrôles des épizooties. *In* : Projet Phare. <URL : http://www.bdpa.fr/spip/IMG/pdf/S.Story_SATEC_Afrique_PACE_2005.pdf>
- Sall B., 2007. Entretien avec Baba Sall – Responsable du bureau de la prophylaxie au sein de la division santé animale à la DIREL Mai 2007.
- Sow A., Ka B., 2007. Entretien avec Mr Alioune Sow, directeur de Jabbi Jula Fm (102.1) et Biram Ka Responsable du CMC et président de l'Unité pastorale de Thioul
- Seck Ndiaye O., 2007. Entretien du 17 Mai 2007 avec Mr Oumar Seck Ndiaye, représentant de l'URAC à Dakar, journaliste et directeur de radio Oxi-Jeune à Pikine
- Vireton F., 2002. La vulnérabilité en milieu pastoral sénégalais. Rapport de stage. DESS d'Economie Agricole Internationale, Sécurité Alimentaire et Développement Durable.
- www.resimao.org

Avez-vous des propositions pour une meilleure diffusion ?	
---	--

3-Texte de loi transhumance Sénégal-Mali

Comment y avez-vous eu accès ?	
Sous quel format ?	Papier <input type="checkbox"/> électronique <input type="checkbox"/>
Dans quels lieux ?	
Les diffusez-vous ?	
Où et auprès de qui	
Avez-vous des propositions pour une meilleure diffusion ?	

4-Texte de loi transhumance Sénégal-Mauritanie

Comment y avez-vous eu accès ?	
Sous quel format ?	Papier <input type="checkbox"/> électronique <input type="checkbox"/>
Dans quels lieux ?	
Les diffusez-vous ?	
Où et auprès de qui ?	
Avez-vous des propositions pour une meilleure diffusion ?	

C-Possédez-vous un site internet fonctionnel qui pourrait héberger des produits SIPSA ?

.....
.....

D-A quel type de support avez-vous régulièrement accès (bulletin, magazine...) et comment (abonnement, point de disponibilité,...) ?

.....
.....

E- Avez-vous déjà utilisé le canal des radios communautaires pour diffuser des informations ? Si oui, sous quel format (communiqué, bulletins, émission à thèmes...) ?

.....
.....

Annexe 2 :
Liste de présence à la réunion du CNC du 4 juillet 2007

N°	Prénoms et nom	Structure représentée
1	Mouhamadou Ndiaye	Commissariat à la Sécurité alimentaire
2	Gora Bèye	Centre de suivi écologique
3	Ibra Touré	PPZS
4	Fara Dione	DAPS
5	Moussa Diop	PAPF (projet d'Autopromotion du Ferlo)
6	El Hadji Youssou Ndiaye	DPZ/DIREL
7	Abdourahmane Ndiaye	PAPEL
8	Gianpietro De Cao	PPZS
9	Anne-Frieda Taurel	PPZS
10	Ibrahima Niang	DIREL/ point focal SIPSA
11	Moussa Mbaye	DPA/ DIREL
12	Farba Oumar SY	DGPRES (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en eau)

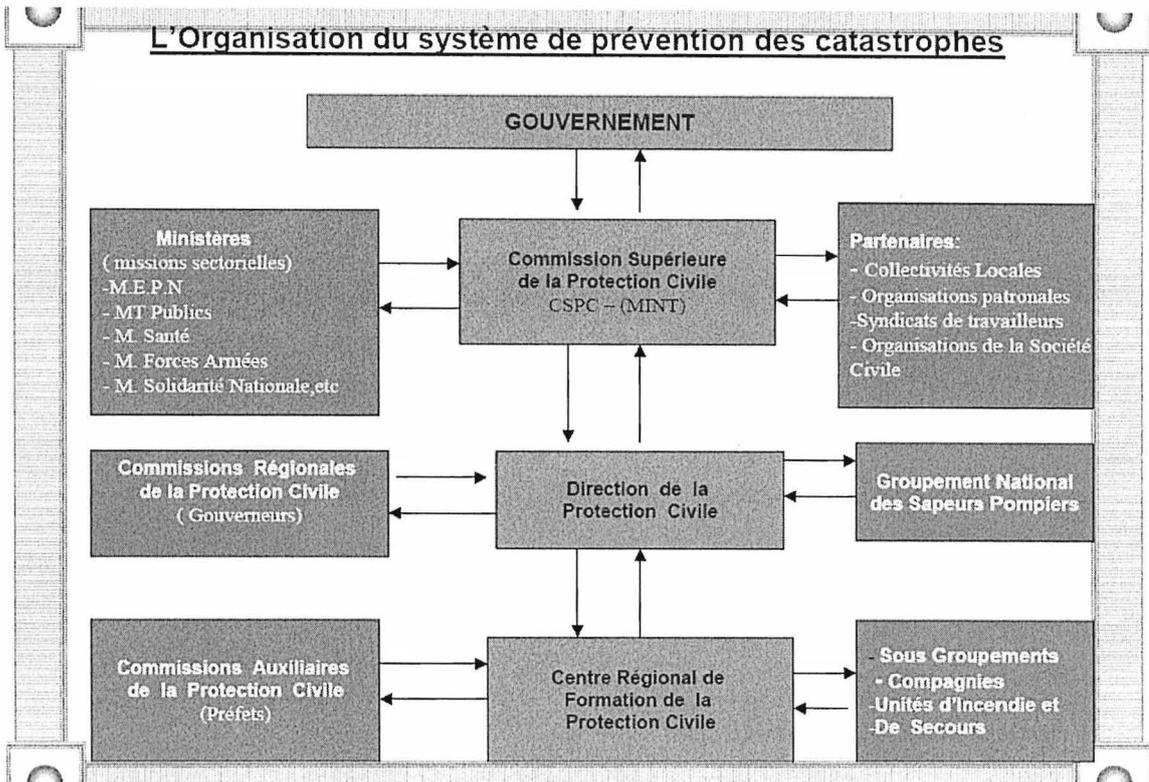
Annexe 3 :
Liste des invités à la réunion du CNC du 8 aout 2007

Prénoms et Nom	Organisme représenté
Ibra TOURE	CIRAD / PPZS
Marème NIANG	DAPS
Abdourahmane NDIAYE	PAPEL / MEL
Moussa DIOP	PAPF
Beytire GUEYE	DEFCCS
Diabel NDIAYE	DMN
Fara DIONE	DAPS
Farba Oumar SY	DGPPE
Gora BEYE	CSE
Racky Gueye MBENGUE	DIRFEL
Assane MBODJ	CAPSEL / DIREL
Mbargou LO	DPZ / DIREL
Moussa Mbaye	DPA/DIREL
Alioune KA	PPZS / CSE
Daniel NDECKY	DIREL
Mamadou NIANG	DP/ DIREL
Mouhamadou NDIAYE	CSA
Mamadou Lamine DIANE	PACE / DIREL

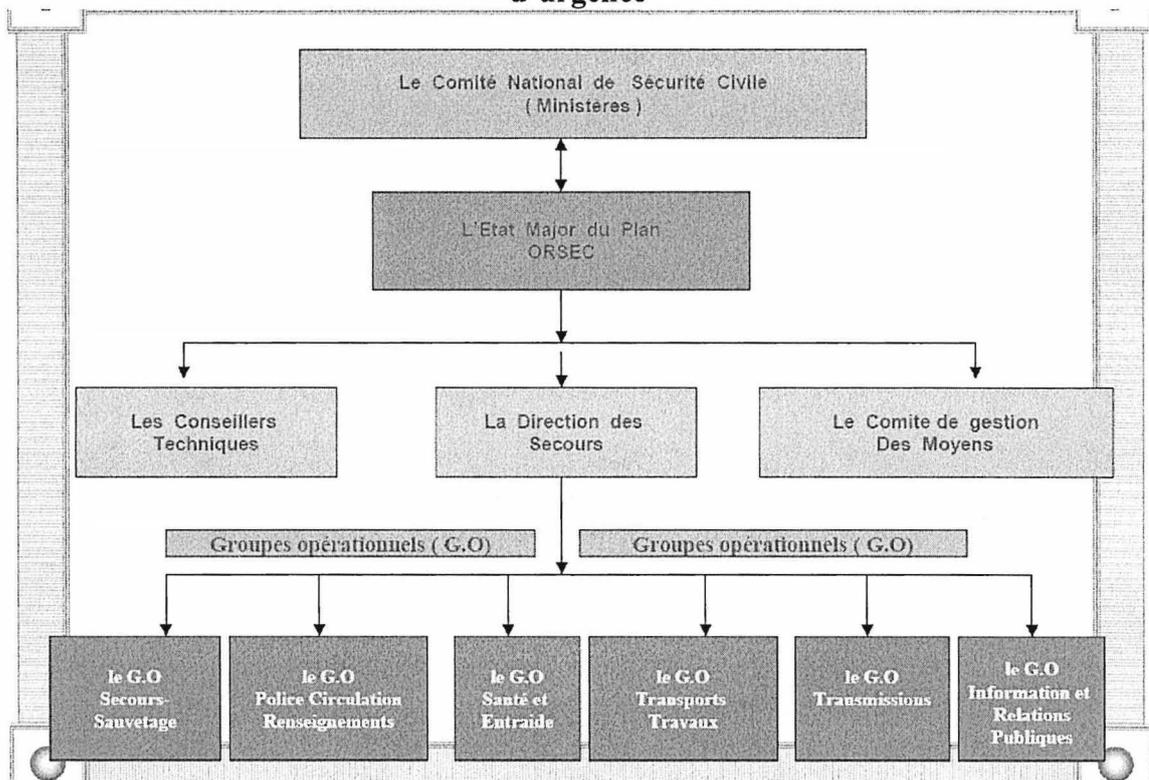
Annexe 4 :
Liste de présence à la réunion du CNC du 8 aout 2007

N°	Prénoms et nom	Structure représentée
1	Mouhamadou Ndiaye	Commissariat à la Sécurité alimentaire
2	Mamadou Niang	Division Pastorale/DIREL
3	Sokhna Mbaye Diop	DAPS
4	Moussa Diop	PAPF (projet d'Autopromotion du Ferlo)
5	Gianpietro De Cao	PPZS
6	Anne-Frieda Taurel	PPZS
7	Dr Malick TINE	Division Santé animale de la DIREL
8	Mamadou Lamine DIANE	Responsable de la communication au PACE
9	Ibrahima Niang	DIREL/ point focal SIPSA
10	Farba Oumar SY	DGPPE (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en eau)

**Annexe 4 bis
Organisation du plan ORSEC Sénégal**



Organisation du dispositif de préparation et de planification des situations d'urgence



Annexe 5 :
Tableau des marchés et produits au Sénégal renseignés sur www.tradenet.biz

Tableau du 2 aout 2007 (mise à jour tous les 30 jours)

GROS (XOF)	(SGL)Saint-Louis		DAKR	Dakar		Diourbel		Fati FA'
	MPAL	SAIN		THIA	TILE	DIOU	TOUB	
<u>arachide (huilerie)</u>	550	-	-	-	450	550	500	50
<u>maïs (blanc)</u>	185	-	-	160	-	140	140	-
<u>maïs (jaune, grain)</u>	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>maïs (blanc, grain)</u>	-	-	-	-	175	-	-	18
<u>mil (sanio, grain)</u>	-	-	-	175	-	-	165	-
<u>mil (sounna, grain)</u>	190	-	-	-	165	165	-	17
<u>niébé (blanc)</u>	-	550	-	550	550	-	-	-
<u>riz (importé)</u>	250	260	-	215	200	190	190	-
<u>riz (local)</u>	-	230	-	-	-	-	-	-
<u>sorgho (blanc)</u>	190	190	-	175	175	-	-	-

KAOL	kaolack		Ross- Béthio		tamba		Thiès	
	MBAO	PORO	ROSS	DIAO	TAMB	THIE		
450	-	450	-	-	550	500	/kg	
-	-	-	-	-	-	-	/kg	
-	-	-	-	200	-	-	/kg	
150	-	-	-	-	160	165	/kg	
-	-	-	-	250	-	-	/kg	
180	-	160	-	-	160	165	/kg	
350	-	-	-	-	-	-	/kg	
215	-	240	-	-	-	200	/kg	
-	-	-	-	-	-	200	/kg	
-	-	-	-	-	-	-	/kg	

Annexe 6 :
Mandat de la division pastorale à la direction de l'élevage

Extrait de l'Arrêté n° 6473 du 5 juin 2000, portant organisation de la Direction de l'élevage

Art. 9. — *La Division pastorale*

Elle est chargée :

- de promouvoir des méthodes d'amélioration des systèmes de production des espèces bovines, ovines, caprines et équines et d'initier, à ce titre, une politique d'utilisation rationnelle des pâturages naturels et des aménagements pastoraux ;
- de promouvoir l'organisation de l'élevage pastoral ;
- d'identifier, en liaison avec les populations bénéficiaires et les autres services techniques concernés, les zones pastorales susceptibles d'être aménagées ;
- de contribuer à la promotion des initiatives de protection et de régénération des zones pastorales ;
- d'élaborer, de concevoir, de suivre et d'évaluer les plans et programmes d'aménagement des zones pastorales, en relation avec les populations concernées ;
- de contribuer à la conception et à la mise en œuvre de plans d'exploitation rationnelle et de rénovation des pâturages naturels ;
- de promouvoir l'amélioration des infrastructures favorisant le développement de l'élevage dans les systèmes traditionnels ;
- de contribuer au développement des cultures fourragères ainsi qu'aux techniques de fauche, de conservation et d'utilisation des fourrages ;
- de participer à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires visant l'exploitation rationnelle de l'espace pastoral ;
- de contribuer à la diffusion des thèmes relatifs à l'amélioration des techniques d'élevage traditionnel.

La division pastorale comprend deux (2) bureaux :

1. le bureau du suivi des organisations socioprofessionnelles et du développement technique communautaire ;
2. le bureau du suivi des infrastructures et des ressources pastorales.

Annexe 7 :
Besoin en information et services fournisseurs et périodicité pour le PIIPE

	Sources	Support de Diffusion	Périodicité	Partenaires	Niveau d'échelle
1	METEO	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes, Internet	Décade	Eleveurs, OCB, Services techniques, ONG, Projets	CR Régional
2	CSE Services Elevages	" Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes, Internet	Fin hivernage, Saison sèche	Services techniques ONG Projets	CR Régional
3	CSE, DEFCCS, Collectivités locales	" Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes, Internet	Saison sèche	Services techniques ONG Projets	CR Régional
4	Services Elevages, Collectivités locales, Vétérinaires privés	" Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes, Internet	A tout moment	Services techniques ONG Projets	CR Régional
5	Services techniques Collectivités locales	" Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes,	Octobre - juillet	Services techniques ONG Projets	CR Régional
6	CSA Services Elevages	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes,	A tout moment	Services techniques ONG Projets	National Régional
7	CSA	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB,	A tout moment	Services techniques ONG Projets	National
8	Services techniques, Collectivités locales	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes,	A tout moment	Eleveurs, OCB, ONG, Services techniques, Projets	National, Régional CR
9	Services techniques	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes,	5 ans	Services techniques ONG	Côte
10	Services Elevages Collectivités locales	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB "	Octobre - Juillet	Services techniques ONG	National CR
11	Services techniques	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB, Cartes,	5 ans	Services techniques ONG	Côte
12	Services techniques, ONG Projets	Formation	A tout moment	Services techniques	CR
13	DPV	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB	Fin hivernage, Saison sèche	Services techniques ONG	National Régional
14	Eleveurs	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB,	A tout moment	Gendarmerie, Services Elevage, Justice CERP, CR, Eleveurs, Comité de vigilance	Région, Départ CR
15	SAED, DGRE	Radio, Téléphone, Phonie, Journaux, OCB	Hivernage	OCB, Services techniques, ONG, Projets	Vallée du fleuve
16	Services techniques, Collectivités locales, Autorités administratives	Formation	A tout moment	Services techniques, Autorités administratives, Elus locaux	National Régional CR

Source : CSE, PAPEL, 2004. Appui dans la mise en œuvre d'un Système De Surveillance et D'Alerte Précoce. Août 2004

Annexe 8 :
Classification des OP au Sénégal

Source : Castadena D., 2005

Classification par échelle d'intervention

Faïtières : action au niveau national

- Fédération des GIE d'éleveurs (FNGIE-E)
- Union Nationale des Coopératives d'Eleveurs du Sénégal (UNCES)
- Union Nationale des organisations d'éleveurs du Sénégal (UNOES)
- Directoire Nationale de Femmes en Elevage (DINFEL)
- CNCR
- Syndicats (Pêcheurs, Paysans et Pasteurs)
- Ordre de Vétérinaires

Régionales : action au niveau régional et d'un ensemble de régions

- Associations régionales (dont l'ANAPES et l'ADENA)
- GIE d'éleveurs
- Coopératives d'éleveurs
- Maisons des Eleveurs (dans chaque région)
- Directoires régionaux de femmes en élevage (DIRFEL)

Locales : action au niveau commune, communauté, village et le possibles rassemblements

- GIE d'éleveurs
- Coopératives d'éleveurs
- Associations des professionnelles de bétail et de la viande
- Auxiliaires de l'élevage
- Comités interprofessionnels

**Annexe 9 :
Tableau des indicateurs SIPSA**

Sélection indicateurs				
Niveaux	Indicateurs → Produits	Données de base	Fonction d'application SAP ou suivi LT	Support
Eleveurs et OP	Disponibilité et accessibilité en eau	débit disponible	SAP - LT	CARTE RADIO
		forages / fonctionnement		
		prix de l'eau, prix/tête		
	Textes de lois	Loi d'Orientation AgroSylvoPastorale Loi /accords Transhumance (nationale, internationale) couloirs de transhumance	LT	TEXTE ADAPTE, FORMATION RADIO
	Feux de brousse	Localisation des feux de brousses	SAP	CARTE RADIO
	Prix sur les marchés	Prix céréales Prix bétail (catégories à choisir) Prix des SPAI et AB produits en usine	SAP - LT	TABLEAU, CARTE RADIO
Services techniques	Epidémiologie → importante pour les transhumants	répartition géographique des vétérinaires privés et agents en poste vétérinaire	SAP - LT	CARTE, TEXTE, TABLEAU BULLETIN
		Nb de foyers/maladie/espèces/région		
	Front agricole → évaluer la possibilité de tension	Couloirs de transhumance	SAP - LT	CARTE, TEXTE (analyse de tensions), STATISTIQUE BULLETIN
		occupation du territoire (surface agricole emblavée)		
Textes de lois	Droits de passage (nationale, internationale), couloirs de transhumance	LT	TEXTE, TEXTE ADAPTE	
Administration	Front agricole → évaluer la possibilité de tension	Couloirs de transhumance	SAP - LT	CARTE, TEXTE INTRANET*
		Surface agricole ; Occupation du territoire		
	Potentialités d'accueil	Infrastructures	LT	CARTE, INTRANET*
		Zones d'attractivité : -biomasse -disponibilité et accès eau -(capacité de charge)		
	Tendances de prix	Termes de l'échange céréales/bétail	SAP - LT	GRAPHIQUE, TEXTE INTRANET*
Suivi de mouvements anormaux	Départ anticipé en transhumance	SAP	CARTE, TEXTE INTRANET*	
	Déplacement de populations			
Efficacité des moyens mis en place	Emplacement des pare-feux	LT	CARTE, INTRANET*	
	Biomasse			

**Annexe 10 :
Fiches d'enquêtes sur les marchés à bétail**

DIRECTION DE L'ELEVAGE
REGION
 Agent enquêteur
 Titulaire
 Suppléant

**ENQUETE SUR LES MARCHES A BETAIL
FICHE 1/ BOVINS**

Date de relevé
 Marché de.....
 Département de.....
 Arrondissement de.....
 Communauté rurale.....

Prix moyen du kilogramme de viande bovine FCFA
 Heure de plus grande influence du bétail Heures
 Nombre total de bovins présentés à l'heure d'affluence

Données sur les animaux vendus

N°	Sexe	Catégorie	Race	Etat	Type de vendeur	Type acheteur	Cause vente	Prix en CFA

Sexe : 1=Mâle ; 2= Mâle castré ; 3= Femelle

Catégorie =1 Taureau, 2 Taurion, 3 Veau, 4 Vache, 5 Génisse, 6 Velle

Races Bovines : 1= Ndama ; 2= Gobra ; 3=Diakoré ; 4= Autres

Etat de l'Animal : 1= Maigre ; 2= Moyen ; 3=Gras

Type de Vendeur : 1= Producteur ; 2= Intermédiaire

Type d'Acheteur : 1= Téfanké /Dioula ; 2=Boucher / Dibiteur ;

3=Eleveur ; 4= Autres

Cause de la Vente : 1= Achat de vivre ; 2= Achat d'animaux ; 3= Achat d'intrants ; 4= Autres

Observations

DIRECTION DE L'ELEVAGE

REGION

Agent enquêteur

Titulaire

Suppléant

**ENQUETE SUR LES MARCHES A BETAIL
FICHE 2/ PETITS RUMINANTS**

Date de relevé

Marché de.....

Département de.....

Arrondissement de.....

Communauté rurale.....

Prix moyen du kilogramme de viande petits-ruminants

FCFA

Heure de plus grande influence du bétail

Heures

Nombre total de petits ruminants présentés à l'heure d'affluence

Données sur les animaux vendus

N°	Sexe	Catégorie	Race	Etat	Type de vendeur	Type acheteur	Cause vente	Prix en CFA

Sexe : 1=Mâle ; 2= Mâle castré ; 3= Femelle

Catégorie =1 Bélier, 2 Brebis, 3 Bouc, 4 Chèvre, 5 Jeunes

Races : 1= Peul-peul ; 2= Maure 3=Touabir ; 4= Dialonké, 5 Sahel, 6 Autre

Etat de l'Animal : 1= Maigre ; 2= Moyen ; 3=Gras

Type de Vendeur : 1= Producteur ; 2= Intermédiaire

Type d'Acheteur : 1= Téfanké /Dioula ; 2=Boucher / Dibiteur ;

3=Eleveur ; 4= Autres

Cause de la Vente : 1= Achat de vivre ; 2= Achat d'animaux ; 3= Achat d'intrants ; 4= Autres

Observations

DIRECTION DE L'ELEVAGE

REGION

Agent enquêteur

Titulaire

Suppléant

ENQUETE SUR LES PRIX DES VIVRES ET SPAI

FICHE 3

Date de relevé

Marché de.....

Département de.....

Arrondissement de.....

Communauté rurale.....

	Mil	Mais	Riz	Niébé	Tourteau	Graines de coton	Fanes d'arachide	Concentré
Prix Kg								

Observations

Annexe 11 :
Questionnaire des radios communautaires

QUESTIONNAIRE RADIOS COMMUNAUTAIRES

Le personnel

- Combien de personnes composent l'équipe, quel est leur rôle respectif ?
- Quel est le niveau d'alphabétisation du directeur et des différents membres ? (alphabétisé en français, en langue nationale...)
- Le directeur de la radio et les autres membres ont-ils une autre activité professionnelle ?

Le fonctionnement de la radio

- De quel équipement dispose la radio ? (téléphone, ordinateur, locaux,...)
- Avez vous un accès internet (qui, où, à quelle régularité) ?
- Quel est le rayon d'émission de la radio ?
- Quelles sont vos horaires d'émissions ?(h/Jrs)
- Quelles sont les langues de la radio ?
- Quelle est la part de l'élevage et plus précisément du pastoralisme dans la programmation ?
- Avez vous des émissions sur le thème de l'élevage et plus précisément du pastoralisme ? (durée, thème régularité, langue de ces émissions)

La diffusion

- Avez vous des partenariats de diffusions ? Si oui, avec qui, pour quels types d'informations, sous quels formats (bulletins, k7 préenregistrées, émission interactive et invitation, interview...) et sous quelles conditions (financière) ?
- Seriez vous intéressé par le SIPSA, et ce même sans financement ?
- Seriez-vous intéressé par une formation sur le pastoralisme et les thématiques SIPSA afin d'être mieux à même de traiter et transmettre les informations des produits du SIPSA ?

Annexe 12 :
Fiches de renseignements des radios communautaires de la ZSP

Compte rendu d'entretien avec les directeurs de radios communautaires de la zone sylvopastorale : Mr Medoune Mbengue, coordonateur de radio Sédor à Bokhol.

Le personnel

Le Centre Média Communautaires (CMC) est dirigé par un comité de pilotage, chargé du contrôle et de la supervision, et d'un comité de gestion chargé de la bonne marche au quotidien de la radio et du cyber. Mr Mbengue était le coordonateur du comité de gestion, mais suite à la dernière réunion, le comité de gestion a été transformé en équipe technique, et les prérogatives du comité de pilotage (qui comprend les représentants de tous les groupes sociaux de la localité) ont été renforcées et Mr Mbengue proposé à la présidence de ce comité.

L'équipe technique de la radio comprend 5 personnes : le gérant, le comptable, le caissier, le responsable de la radio et la responsable du cyber.

En plus de l'équipe technique la radio compte 25 membres qui sont les animateurs, les chargés d'émission et les techniciens.

En ce qui concerne le niveau d'alphabétisation le président du comité de pilotage a le niveau de la maîtrise, le gérant et le caissier ont le niveau du brevet de fin d'études moyennes, le responsable de la radio et le responsable du cyber ont le niveau du CFEE. Tous les membres de la radio sont alphabétisés en français et en wolof.

Tous le personnel technique a déjà bénéficié de plusieurs formations : en technique de radio, journalisme et informatique.

Le responsable de la radio n'a pas d'autres activités professionnelles, mais le gérant est enseignant, et le comptable est instituteur.

Le fonctionnement de la radio

En termes d'équipement, la radio dispose d'un studio et des accessoires, un émetteur d'un rayon de couverture de 65 km, d'un ordinateur et du téléphone. La radio est propriétaire de ses locaux. La radio est dans l'attente des techniciens de la Sonatel pour avoir un accès internet, qui est à priori prévu pour la fin de l'année.

La radio émet 5h par jours tous les jours, le matin de 8h à 10h et le soir de 18h à 21h. Les langues dans lesquelles la radio émet sont le wolof, le puular, le hassania et le français.

Il y a un magazine consacré à l'élevage, il dure 45 min, le mardi de 9h15 à 10h, les thèmes abordés sont le pastoralisme, les maladies du bétail, le nomadisme, entre autres...

La radio fait partie de deux réseau de radios, celui des radios communautaires de la zone sylvopastorale appuyé par le PAPEL et celui pilotée par l'UNESCO dans le cadre de son projet Centre Média Communautaire.

Les possibilités de partenariat

Radio Sédor est une jeune radio qui n'a que 8 mois d'existence, aussi, il n'y a pas encore de partenariats formels de diffusions.

La radio en tant que radio communautaire serait intéressée par le SIPSA si sa collectivité y trouve un avantage.

En ce qui concerne la formation sur le pastoralisme et les thématiques SIPSA, la radio est intéressée, et 5 de ses membres seraient susceptible de suivre cette formation. Il s'agit de :

- Mamadou Sow, niveau Terminale, chargé du magazine sur l'élevage
- Salif Naham, niveau brevet, membre du comité de pilotage
- Ndèye Arame Sarr, alphabétisatrice, responsable de la radio
- Mamadou Bâ, niveau 1^{ère}, animateur puular
- Daouda Sow, niveau primaire animateur puular

Entretien avec Mr. Moussa Diallo, ancien secrétaire général du réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale (ZSP) et directeur de Ferlo Fm

Présentation

Mr Diallo a démissionné du réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale. A présent, il représente uniquement sa radio Ferlo Fm. Il est également professeur de français dans le lycée de Dahra.

Ferlo Fm

Fonctionnement

La radio est disponible sur la fréquence 94.0 et s'appelle « Ferlo Fm, la voix du pasteur ». L'objectif de Ferlo Fm est de diffuser le plus de temps possible dans la journée. La plupart des radios communautaires ont un temps d'antenne qui va de 4 à 8h, Ferlo Fm diffuse de 7h à minuit. La langue dominante est le puular et Ferlo Fm émet sur un rayon de 50 km autour de Dahra.

Les émissions sur l'élevage sont les suivantes :

- samedi de 21h à 22h : émission sur l'élevage, différents points abordés en fonction des invités (disponibilité et accessibilité en eau, texte de loi, épidémiologie)
- mercredi de 21h à 22h : émission sur la décentralisation, avec des partenaires pour acquisition de l'information (président de communautés rurales, PAPEL, vétérinaire) (disponibilité et accessibilité en eau, texte de loi)
- vendredi-samedi-dimanche à 22h : bulletin d'information de 15 min en wolof puis 15 min en puular (disponibilité et accessibilité en eau, prix des marchés, épidémiologie)
- samedi-dimanche de 8h à 9h : « Caafal » large magazine d'information exclusivement en puular, informations et analyse, plaidoyer sur le pastoralisme (disponibilité et accessibilité en eau, prix marchés, épidémiologie)

Les sources d'information sont diverses : le PAPEL (communiqué de presse, invité), les présidents de communauté rural, les éleveurs, et différents types de personnes pour les informations circonstanciées.

Budget

Comme toutes les radios communautaires, Ferlo Fm vit des subventions de l'état (environ 1 millions de fcfa), de contrats circonstanciels avec des partenaires, de la publicité (mais peu) et des avis et communiqués (sauf administratif qui sont gratuits). Mais la radio a également des dépenses : la redevance à l'Agence de Régulation des Télécommunication et des Postes (ARTP) qui s'élève à 650 000 fcfa, des frais de fonctionnement (électricité minimum 90 000 fcfa/mois, Sonatel minimum 65 000 fcfa/mois), des frais divers et les honoraires de l'équipe (en moyenne 200 000 fcfa/mois).

Formation

Dans le cadre de la radio, les membres de l'équipe ont été invités en 2000 à Ségou au Mali à un séminaire sur le pastoralisme et les radios communautaires. Le sujet était les difficultés des éleveurs dans le Sahel, le rôle que peuvent jouer les radios communautaires par l'information et la communication au niveau des éleveurs entre eux et entre éleveurs et administration. Les représentants des radios communautaires du Sahel étaient invités. De cet atelier, il ressortait que l'élevage transhumant devait être revalorisé. Le but était d'utiliser le moyen de la radio pour toucher plus vite et en plus grand nombre les éleveurs sur les questions qui les concernent.

Mr Diallo déplore une absence de suivi, du moins à son niveau, suite à cet atelier. Il a entendu parler de plaider à partir de ce qui a été appris, mais personnellement, il n'a plus senti d'implication des radios communautaires.

Mr Diallo a un sentiment d'incohérence, il fait le constat que les pouvoirs désirent un élevage stable et intensif, et que « les experts des pays qui subventionnent le pouvoir voient la transhumance comme la meilleure des choses ». En tant que radio, le message à diffuser n'est pas clair. En suivant le pouvoir, il a l'impression de desservir les éleveurs, en suivant les discours des experts il a l'impression de « ne pas être en phase avec les pouvoirs et d'inciter les éleveurs à refuser les décisions du pouvoir ».

En tant que radio communautaire, ils sont nationaux, et leur rôle est d'être objectif, d'arbitrer, par contre ce serait une erreur de croire qu'ils sont les avocats des éleveurs.

Association pour le Développement Intégré et Durable (ADID)

Moussa Diallo est membre du volet communication d'ADID.

Ferlo Fm et ADID partagent les mêmes locaux, et l'équipe de Ferlo Fm est composée de membres d'ADID. Elles sont en permanence sur des questions d'élevage. ADID est à la base ADYD (Association pour le développement d'Ylang Ylang et Dahra), l'association a changé de nom car ses activités dépassaient le cadre de ces 2 arrondissements. L'association travaille dans les régions de Matam et Kaolack.

Au moment de notre rencontre les membres de ADID sont entre Dioulkii et Boulal pour former les éleveurs au plaidoyer pastoral pendant 15 jours (formation initiée par IED). Depuis 2006 IED forme au plaidoyer. Le but pour ADID est de former un maximum d'éleveur au plaidoyer dans ces 2 régions. Les éleveurs, ceux qui sont chargés de porter leur voix, doivent savoir quel discours tenir pour servir la cause des éleveurs, comment interagir avec les décideurs sans pour autant attendre d'eux des actions qui ne sont pas dans leurs prérogatives.

Mais ADID a de nombreuses autres activités liées au développement des éleveurs (création d'une laiterie à Dahra notamment).

Le SIPSA

Les produits

Suite à la présentation des derniers produits SIPSA (carte des forages, et des marchés) il ressort que la carte des forages est claire, et des propositions d'amélioration sont faites. Les radios pourraient faire parvenir une liste de forage cible qui concernent particulièrement leurs auditeurs, parmi ceux qui ne figurent pas sur la carte, qu'elles seraient en mesure de renseigner. La carte des marchés de céréales et bétails, même si elle est provisoire, est difficilement compréhensible, il faut détailler les sigles.

Une carte seule en produit définitif n'est pas aisément lisible, toute l'information peut ne pas ressortir. Il faudrait accompagner les cartes d'annotation ou de résumé, d'un texte explicatif.

Ferlo Fm a un contact internet par Moussa Diallo qui a accès à internet au moins une fois par mois en se rendant à Dakar, Louga ou Linguère.

Implication des radios

Le SIPSA représente une source d'information intéressante pour Ferlo Fm. Son objectif est d'informer ses auditeurs sur tout ce qui les touchent, et ce même sans financement qui va avec.

Cependant il peut être intéressant de cibler certaines radios avec qui travailler. En plus d'être un support de diffusion, les radios peuvent également être une source d'information. Les radios communautaires sont généralement capables de renseigner sur tous ce qui concerne la vie rurale. Dans les communautés rurales où elles se trouvent, les personnels de radio sont capables de connaître ou d'observer les informations suivantes : pannes de forages, départ ou arrivée de transhumance, la santé animale et humaine (épidémies, usage des médicaments vétérinaires), vétérinaires et agents d'élevages de la communauté rurale et leurs activités.

La formation

En tant que directeur de Ferlo Fm, Mr Diallo serait intéressé par une formation sur le pastoralisme et les thématiques SIPSA. Il garantit un investissement personnel important. Cette formation pourrait concerner 4 membres de son équipe, lui inclus : les 2 animateurs principaux, et le directeur des publications.

En termes de calendrier, la présence à un atelier de formation serait plus évidente à gérer en période de vacances scolaires car comme Mr Diallo, qui est professeur de français, de nombreux directeurs et membres de radio communautaire sont dans l'enseignement.

<p align="center">Compte rendu d'entretien avec les directeurs de radios communautaires de la zone sylvopastorale : Mr Abdoulaziz Thiane directeur de la radio JEERY fm (97.0) à Keur Momar Sarr</p>

Le personnel

L'équipe de la radio est composée de 9 titulaires et 11 producteurs appelés bénévoles. Il y a 6 animateurs (2 dans chacune des 3 langues d'émissions de la radio), 2 techniciens et un directeur.

Les niveaux d'alphabétisations varient au sein de la radio. Le directeur a le niveau BEPC. Les 2 techniciens de la radio (dont l'un est responsable radio, l'autre est responsable cyber) ont le niveau CEP. Parmi les 2 animateurs en langue maure, un est

alphabétisé en maure et en arabe, et l'autre parle le maure. Les 2 présentateurs en langue puular, parlent mais ne lisent pas et n'écrivent pas le puular. Tous les membres de la radio sont alphabétisés en Wolof.

Le comptable et le caissier ont le niveau Bac, la responsable des programmes à un niveau CFEE.

Une partie du personnel a déjà bénéficié de formation. Il s'agit de formation de techniciens, en management et marketing, et de formations en communications.

Seul le directeur et le président du comité de gestion ont une activité professionnelle en dehors de la radio. Le directeur est comptable dans une ONG local, et le président est le président de la communauté rural de Keur Momar Sarr. Mais les membres de la radio sont tous bénévoles, il n'y a pas de salarié, certains ont donc de petites activités en dehors de la radio.

Le fonctionnement de la radio

La radio dispose d'un ordinateur, du téléphone, d'un studio et des accessoires. La radio est propriétaire de son local, construit avec l'assistance du PAPEL. L'émetteur de la radio a une portée de 80 à 100 km. Internet n'est pas encore disponible, la Sonatel avait fixé le mois de Juin mais ce délai est dépassé. La radio va donc souscrire prochainement à un forfait internet dans l'attente de l'ADSL.

La radio émet tous les jours, le matin de 8h45 à 12h et le soir de 18h45 à 22h. La radio a 3 langues de diffusion, le wolof, le peulh, le maure.

La radio a des émissions sur l'agriculture, et sur la culture. Il y a 3 émissions dédiées à l'élevage. Une émission de l'agent de l'élevage, qui passe le mardi matin de 9h45 à 10h30. C'est une émission en wolof sur les thèmes de la santé animale et la sensibilisation au conflit agriculteur-éleveur. Cette émission est rediffusée et traduite en Puular par l'animateur de la radio. L'animateur a également sa propre émission sur l'élevage, il s'agit d'un débat ouvert, avec ou sans invité ou les auditeurs appellent pour réagir. Il s'agit également de thème sur la santé animale et la sensibilisation.

Ces émissions sont sur l'élevage en générale plutôt que sur le pastoralisme en particulier.

La radio a des cofinancements et des co-programmations avec d'autres radio aux travers du projet Centre Média Communautaire de l'UNESCO, le réseau des radios communautaire de la zone sylvopastorale, et l'ONG Informorac Sénégal qui est la « maison mère » qui encadre la radio.

Informorac est une ONG sénégalaise basée à Thiès qui fait de la formation aux métiers de la radio et aide à l'acquisition de matériel. Elle encadre actuellement 8 radios communautaires dont 3 de la zone sylvopastorale : Penci mi (Fissel), Niani FM (Koumpentoum), Awagna FM (Bgnona), Gaynaako (Namarel), Jiida FM (Bakel), La Côtière (Joal Fadiouth), Jéri FM (Keur Momar Sarr), Afia FM (Grand Yoff)

Les possibilités de partenariat

La radio a déjà quelque partenaire de diffusion.

ASREAD est une ONG sénégalaise local dont Mr Thiane est le comptable. Elle fait et diffuse des émissions de 45 min une fois par semaine pour un montant de 50 000Fcfa/mois. La radio, désireuse de garder ce partenaire, diffuse ses émissions même les mois où l'ONG n'a pas de financement, et donc pas les moyens de payer. Ce sont des

émissions sur leurs activités, c'est à dire : Information Education Communication, santé, organisation des GIE et l'accès au crédit pour les femmes.

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) dans le cadre de ses activités d'encadrement des Cadres Locaux de Concertations des Organisations de Producteurs (CLCOP) vient faire des émissions sur ses différentes activités avec les agriculteurs. Les contrats sont en cours de négociation, et pour l'instant l'ANCAR à une participation au frais de la radio de 7500 fcfa/ émission.

Les 4 communautés rurales de l'arrondissement aident financièrement la radio.

La radio s'intéresse aux activités du SIPSA avec ou sans financement. En ce qui concerne la formation, la radio est intéressée afin de mieux approfondir ce qui concerne les données sur la zone sylvopastorale, et les 6 animateurs seraient susceptible de la suivre.

Compte rendu d'entretien avec les directeurs de radios communautaires de la zone sylvopastorale : Mr Al Bury directeur de Djolof fm (87.6) à Linguère et président du réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale.

Le personnel

La radio Djolof Fm est composée de 25 agents répartis comme suit :

- la rédaction : 10 journalistes reporters
- l'équipe technique : 2 techniciens
- les animateurs d'émission : 9 animateurs
- les animateurs de musique : 4 animateurs

Le directeur, le responsable administratif et financier, le rédacteur en chef et le responsable des programmes sont inclus dans le dispositif présenté ci-dessus.

Le niveau d'alphabétisation à la radio est bon dans l'ensemble car tout le personnel sait lire et écrire. Dans la rédaction le niveau d'instruction est également bon, toute l'équipe est constituée d'enseignants, autrement dit chacun a au minimum le bac ou son équivalent. Le Directeur est ingénieur en planification dans une agence dénommée ANCAR.

En ce qui concerne les formations certains en ont fait, mais d'autres pas encore. Parfois c'est à partir d'échanges avec des confrères et de la documentation propre à la radio que les différents membres s'améliorent.

Le fonctionnement de la radio

La radio est équipée d'un émetteur ayant un rayon de couverture de 70 km, de téléphone et d'ordinateurs, d'un studio et ses accessoires. En ce qui concerne les locaux, la radio n'est pas propriétaire.

La radio émet en moyenne 11h par jours, et les langues parlées sont le wolof, le français, le puular et le maure.

La part de l'élevage dans la grille est capitale pour la radio dans la mesure où elle couvre une grande partie de la zone sylvopastorale. Il y a des émissions en puular et en wolof sur l'élevage et le pastoralisme.

La radio est membre d'un Réseau de Radios Communautaires de la Zone Sylvopastorale. Le réseau par co-organisation a une structuration bien définie avec un Président, un Secrétaire, une Trésorière... Le directeur de la radio est également le président du réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale. Ce réseau a bénéficié de l'appui du PAPEL, mais est indépendant et vient d'une initiative des radios elle-même.

Les possibilités de partenariat

La radio a des partenariats de diffusion avec le PAPEL pour des émissions sur l'élevage, idem en ce qui concerne le pastoralisme avec le Réseau National des Conventions Locales (RNCL) qui anime d'importantes émissions à la radio.

Donc en terme de partenariat la radio n'a que les services décentralisés de l'état et le PAPEL. La radio désire encore élargir son audience et tisser le maximum de partenariat pouvant lui profiter. C'est avec plaisir que la radio recevra des informations et d'autres documentations émanant du SIPSA. L'élevage est l'une des préoccupations majeures de Djolof fm.

En ce qui concerne la formation, le chargé de programme de la radio déclare : « Les formations ne suffiront jamais pour un intellectuel, surtout lorsqu'on est dans le secteur de la communication ». La radio est donc intéressée par une formation sur les thématiques SIPSA et le pastoralisme.

Compte rendu d'entretien avec les directeurs de radios communautaires de la zone sylvopastorale : Mr Ahmet Ba, directeur de Gaynaako Fm à Ndioum.

Le personnel

L'équipe de la radio est constituée de 10 membres. Le directeur est chargé de la gestion financière et administrative de la radio, il constitue la personne morale de la radio et la représente auprès des partenaires. Le responsable des programmes est chargé de la bonne marche de la programmation de la radio et tous les animateurs sont sous sa responsabilité directe. Il veille au respect de la diffusion des émissions selon la grille des programmes. Le responsable technique est responsable du matériel technique et veille à un bon montage des éléments sonores. Les animateurs produisent et diffusent des émissions, ils vont sur le terrain pour des reportages. Le gardien/concierge veille à la sécurité du matériel de la radio et assure la propreté des lieux.

En termes d'alphabétisation, le directeur de la radio a un niveau universitaire, il est alphabétisé uniquement en français. Le responsable des programmes à un niveau secondaire, il est alphabétisé en français, puular et wolof. Le responsable technique à un niveau 3^{ème} et est alphabétisée en français et puular. Les animateurs sont tous alphabétisés en puular, ils parlent le wolof mais ne l'écrivent pas. Le gardien est alphabétisé en puular.

Tous les membres de la radio ont déjà participé à une formation sur les techniques d'animations ou sur les techniques de montage avec des logiciels tel qu'adobe, audacity... Mais cela reste insuffisant et le besoin de formation se fait sentir.

En ce qui concerne les autres activités seul le responsable des programmes et le concierge en ont une. Le responsable des programmes est responsable des animateurs de développement communautaire au niveau d'une ONG opératrice du PAPEL(ACA), et le concierge est conducteur du forage de Namarel. Les membres sont salariés de la radio, mais ils ne sont pas régulièrement payés, et reçoivent souvent le tiers ou le quart de leur salaire du fait de contraintes financières.

Le fonctionnement de la radio

En termes d'équipement la radio possède :

- émetteur haute fréquence de 500 watts et limiteur compresseur
- pylonne de 60 m
- câble coaxial de 70m
- Basse fréquence (studio technique)
- 2 lecteurs cd
- 2 lecteurs audio
- 1 patch
- 5 micros multidirectionnels
- un ordinateur multi media
- un tuner
- deux baffles
- une table de mixage et insert téléphonique
- téléphone disponible mais coupé (facture non payé)
- sonorisation complète

La radio a un studio de montage équipée d'une table de mixage, un lecteur audio, un ordinateur et un micro.

L'émetteur à un rayon d'émission de 80 km d'Est en Ouest et de 45 km du Nord au Sud. Internet n'est pas encore disponible à Namarel. La radio n'a pas encore prévue de s'équiper, mais peut être dans moins de 2 ans.

En terme de locaux, il y a 2 bureaux, un studio, une cabine technique, un centre de modulation et un hall de réunion. La radio est propriétaire des locaux.

La radio émet 6h par jour de 18h à 24h. La radio fonctionne avec un groupe électrogène. Les langues de diffusions sont : le puular, le wolof, le hassania, et le français. Les émissions sur l'élevage représentent 40% de la programmation totale. Il y a 5 émissions sur l'élevage par semaine, elles sont en puular et sous différents formats (débat avec invités, magazine émission de vulgarisation), et animées par les animateurs et des producteurs extérieurs. Les thèmes suivant ont fait l'objet d'émission déjà diffusées : le domaine national, le parcours du bétail, le code forestier, le pastoralisme et ses enjeux, l'expérience de Wiidou Thingoly, les unités pastorales.

Gaynaako est membre de différents réseaux dont AMARC AFRIQUE, (association mondiale des artisans de la radio communautaire dont le siège est en Afrique du Sud et le siège international à Montréal au Canada), URAC (union des radios associatives et communautaires du Sénégal), le réseau des radios communautaires de la zone

sylovpastorale, INFORMORAC (initiative de formation mobile pour la radio communautaire initiée par les pays bas).

La radio Gaynaako est en partenariat avec Deutsch welle, radio canada 'le réseau des radios rurales basé au canada pour un renforcement de la programmation. Deutsch welle fait de la formation, de la programmation et de l'appui en matériel auprès de radio Gaynaako.

Les possibilités de partenariat

Actuellement, une émission de 45 min par semaine sur le pastoralisme est animée par le collectif des animateurs d'ADENA qui est en train de multiplier la formation sur le pastoralisme. ADENA est en partenariat avec IED, avec l'appui d'un opérateur (ARED) chargé de la formation. Cela revient à 80 000 f cfa pour 1h à ADENA.

La radio Gaynaako serait très intéressée d'être en partenariat avec le « SIPSA ET AVEC FINANCEMENT pour appuyer les différentes diffusions que la radio va faire dans ce cadre ».

La radio Gaynaako est très intéressée par des formations sur le pastoralisme et les thématiques SIPSA pour transmettre les informations des produits SIPSA. Le nombre de personne susceptible de participer à une formation est fonction de la langue de la formation :

- en puular : 6 personnes
- en français : 4 personnes
- en wolof : 6 personnes (mais l'écrit sera un problème)

Il faudra aussi prendre en compte le fait que tout le monde ne pourra pas participer en même temps à une formation, car il faut faire fonctionner la radio. Mr Ba suggère l'organisation de formation sur site.

Compte rendu d'entretien avec les directeurs de radios communautaires de la zone sylvopastorale : Mr Mamadou Abdoul Gacko, directeur de Pété Fm à Pété.

Le personnel

L'équipe opérationnelle de la radio est composée de 19 personnes :

- le directeur de la radio, chef de station (Mr Gacko)
- un responsable technique
- un gestionnaire
- un responsable de programme
- un rédacteur en chef
- huit animateurs
- quatre gardiens
- une femme de ménage et un planton
- un convoyeur (charrette) pour ramener les animateurs qui habitent à 8 km

Les niveaux d'alphabétisations varient. Tous les animateurs sont alphabétisés (parlent, lisent et écrivent) en puular. Une dizaine des membres de la radio ont un niveau supérieur à la 6^{ème}. Trois membres ont un niveau brevet et sont alphabétisés en français : le rédacteur en chef, le responsable des programmes, le responsable technique. Le directeur à un niveau bac, et est alphabétisé en français.

Tous les membres de l'équipe ont eu au moins une session de formation. La dernière en date est celle effectuée à Pété par Informorac, une ONG sénégalaise basée à Thiès. Cette formation a eu lieu du 26 au 29 juin 2007. L'objectif était le renforcement de capacité technique dans un but curatif et préventif pour le responsable technique et ses deux suppléants, et une formation en techniques de reportages pour les animateurs.

Informorac est une ONG sénégalaise, travaillant en association avec une ONG et une radio hollandaise, qui s'occupe de la formation mobile pour les radios communautaires. Radio Pété fait partie des 4 radios sélectionnées pour cette formation suite à une présélection d'une dizaine de radios il y a 4 mois. Le but était d'outiller les animateurs et améliorer les techniques de reportages.

La radio émet à partir de 17h ce qui permet à son personnel d'avoir une autre activité dans la journée, ce qui est le cas de la majorité. Le directeur est horticulteur de formation, il fait de la consultance en développement locale et est coordinateur et président fondateur de Fossiri action un GIE basé à Pété qui fait de la consultance en milieu rural. Le chargé de programme est alphabétiseur de formation et fait de la consultance. Le rédacteur en chef est président de CLCOP, un cadre local de concertation qui réunit toutes les organisations professionnelles de la zone de Pété (75 structures). Le responsable technique est électricien de formation et exerce son activité en journée.

Le fonctionnement de la radio

La radio est plutôt bien équipée. Elle possède un émetteur de 1000 Watt, ce qui permet un rayon de couverture d'environ 100 km (allant jusqu'à 150km, vers le nord), une console de 18 pistes, 4 lecteurs, 2 climatiseurs et 6 ventilateurs. Il y a 2 ordinateurs de studio, un pour l'administration. La radio possède également un cyber café avec 4 ordinateurs qui n'attend plus que l'installation de la connexion ADSL par la Sonatel (depuis le moi de Mai) pour être opérationnel. Ce cybercafé est financé par le projet CMC de l'Unesco. En termes de local, il y a 3 bureaux (les 2 responsables et le directeur), un bureau de gestion (le gestionnaire et la caissière), une salle d'attente, un cyber, un studio, et une salle de production en cours. Le terrain et la construction du bâtiment sont un apport de la communauté rurale et ont été pris en charge à 100%.

Il y a 2 lignes téléphoniques, une obtenue par le CMC pour la connexion, une pour le studio avec serveur pour les émissions interactives (hors émission cette ligne sert à la radio).

Le directeur de la radio, en attendant que le cyber soit fonctionnel, a accès à internet à Podor (120 km) ou à Wourosoghi (100 km), il ne reste jamais plus de 5 jours sans se rendre dans l'une de ces villes.

La radio émet de 17h à 23h tous les jours (lundi à dimanche), mais émet parfois à partir de 8 h pour des événements exceptionnels (venue du président Wade à Pété, jour de l'indépendance).

Le puular est la langue principale de la radio (95%), mais le français, le wolof, le hassania et le soninké sont également parlées.

La part de l'élevage n'est pas majoritaire, mais équivalente avec les thèmes principaux de la radio. Le thème du mercredi est l'élevage et une émission de 60 min (19h à 20h) y est consacrée. La part du pastoralisme varie en fonction de l'animateur et de l'invité, mais est d'environ 60%. Le reste de la programmation est :

-le mercredi, le thème est l'élevage, et il y a deux autres émissions : le journal de l'actualité (parfois parle d'élevage et pastoralisme) et de 22h à 23h

une émission sur le développement locale, les contraintes et difficultés du monde paysan en puular (avec des thèmes pouvant toucher au pastoralisme)

-le lundi, le thème est la santé humaine

-le mardi, l'agriculture

-le jeudi et le vendredi, la religion

-le samedi, l'immigration

-le dimanche, la bonne gouvernance (notamment avec le PAOS, Plan d'Affectation et d'Occupation des Sols, l'élevage est abordé dans le cadre de la compétition avec l'agriculture pour l'accès au sol)

En ce qui concerne les relations avec les autres radios, elles sont uniquement informelles et personnelles. Il s'agit de relations et d'échanges ponctuels entre le directeur de radio Pété et les autres radios.

Les possibilités de partenariat

La radio à quelques partenariats de diffusion :

-sur la santé avec : le projet CPI de l'USAID basé à Ndjoum

-sur les textes sur la décentralisation avec l'institut Panos

Il y a également des partenariats à venir sur l'élevage. Le réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale n'étant pas encore fonctionnelle, le PAPEL passe des contrats avec chaque radio, ces contrats sont en attente de validation par la BAD qui les finances. La radio a également le désir d'organiser une table ronde sur l'élevage en invitant différents acteurs concernés (MDE, PAPEL, Dire,...), mais jusqu'à présent il n'y a eu aucun retour aux appels lancés.

En ce qui concerne les partenariats, la base est le budget du partenaire. C'est en fonction de cela que la radio propose des formats pour faire passer le message du partenaire.

Les sources d'information sont peu nombreuses. Pour l'instant, il s'agit de la RTS, RFI, la population civile pour les activités locales. Les informations données par cette dernière sont vérifiées par téléphone ou en envoyant un reporter sur place. Le comité de rédaction se réunit et en fonction des thèmes, des animateurs sont envoyés sur le terrain. La radio est également informée par le technicien de l'ex-CERP (centre d'expansion rurale polyvalent) notamment sur la grippe aviaire, l'épidémiologie (campagne de vaccination, avis) et différentes information concernant la localité. Parfois c'est à la demande du préfet, et généralement le micro lui est laissé pendant le journal (gratuitement). Pour diversifier ses sources d'information la radio compte beaucoup sur internet.

Les informations données sont à 75% locales, et les 25% restantes sont des informations nationales et internationales.

L'objectif de la radio est de promouvoir le développement pour tous, 100% de l'auditoire est éleveur ou pratique une activité d'élevage. La radio désire amener à une professionnalisation du métier, et à cette fin est intéressée par le SIPSA, et ce même sans financement. En ce qui concerne la proposition d'une éventuelle formation sur le pastoralisme et les thématiques SIPSA la radio est intéressée, comme pour tout ce qui concerne le renforcement de capacité.

« Nous disons oui, et nous souhaitons la bienvenue...

Les demandes

...mais nous sommes loin de Dakar, et ne savons pas ce qui s'y passe, n'y a-t-il pas des partenaires que vous pouvez nous aider à identifier ? »

La radio a perdu son principal partenaire financier avec la fin du projet DGL-Ferlo un programme de l'USAID, et avec une masse salariale de 900 000 fcfa / mois, ne vit que des avis et des communiqués payant (1000 fcfa pour passer un avis envoyé sous forme écrite). De plus, par deux fois la radio a fait une demande pour bénéficier de la subvention des radios communautaires auprès de l'état et sans savoir pour quel motif il n'y a jamais eu de suite. Le directeur de radio Pété émet le souhait dans le cadre du SIPSA, que les radios soient informées sur les nouveaux projets ou potentiels partenaires financiers en rapport avec l'élevage.

Mr Gacko souhaite également réactualiser son idée de journée de l'élevage à Pété, et souhaite y inviter des membres du SIPSA, à cette fin les coordonnées de Ibrahima Niang, point focal du SIPSA et chef de la division pastorale, et du Pole Pastorale Zone Sèche ainsi que le contact de Ibra Touré lui ont été donnés.

Enfin, un papier officiel justifiant de notre entretien a été demandé par Mr Gacko afin de garder une trace.

Compte rendu d'entretien avec les directeurs de radios communautaires de la zone sylvopastorale : Mr Alioune Sow, directeur de Jabbi Jula Fm (102.1) et Biram Ka Responsable du CMC et président de l'Unité pastorale de Thioul.

Le personnel

La radio fait partie du Centre Média Communautaire (CMC, projet UNESCO), et les 12 personnes qui composent sont personnels sont en fait le personnel du CMC (radio et cybercafé). Les 12 membres sont polyvalents, et sont à la fois animateurs et techniciens. Il y a 2 techniciens principaux et 3 animateurs principaux. Il y a un calendrier de fonctionnement et chaque jours 2 ou 3 animateurs volontaires sont présents à la radio.

Le personnel de la radio est composé de volontaire, il n'y a pas de salarié. Les volontaires peuvent être rémunérés, en fonction de l'état des caisses du CMC.

Les 12 membres de la radio sont alphabétisés en Wolof et Puular. Mr Sow, le directeur est alphabétisé en français, arabe et puular, il a le niveau CM2 en français. Mr Ka, responsable du CMC, est également alphabétisé en français, arabe et puular. Parmi les 12 membres, 4 sont alphabétisés en français et puular, 2 sont alphabétisés en français avec le niveau troisième, et un dernier est alphabétisé en français avec le niveau bac.

Tous les membres de la radio ont déjà bénéficiés de formation, sur différents thèmes : techniques de communication et d'animation, gestion financière du CMC.

Les membres de la radio sont tous des bénévoles, la radio est une activité secondaire et ils ont tous une activité professionnelle. La majorité, au nombre de 9, est éleveur, et il y a 2 agriculteurs. Mr Sow est le seul dont la radio soit l'activité exclusive.

Le fonctionnement de la radio

La radio dispose d'un émetteur de 250 W, qui a un rayon de 80 km, ce rayon peut être supérieur notamment en saison des pluies. En termes d'équipement, la radio dispose d'un ordinateur, 3 micros, 3 dictaphones, une table de mixage, un lecteur cassette, un lecteur CD, un ventilateur. Elle profite également de l'équipement du cyber, à savoir : 4

ordinateurs, une imprimante, une photocopieuse, un scanner, un appareil photo numérique. La radio n'est pas propriétaire de ses locaux, elle est dans un studio loué à la maison communautaire.

Pour l'instant il n'y a ni ligne fixe ni accès internet. La radio a déjà fait la demande et est dans l'attente des techniciens de la Sonatel. Le délai donné par la Sonatel est déjà passé. L'ADSL n'est arrivé que le mois dernier à Linguère qui est une ville moins enclavé que Thieul.

La radio émet de 19h à 23h du lundi au dimanche, sauf le vendredi et le mercredi où elle émet en plus de 10h à 12h. Les langues principales sont le Puular et le Wolof (la plupart des émissions sont dans ces deux langues), mais il ya également deux émissions culturelles qui sont l'une en Cerer et l'autre en Maures. Il est prévu un journal en Wolof et Puular, qui n'existe pas encore car n'ayant pas encore internet, la radio est limitée dans ses sources d'information.

Dans la programmation, 3 émissions sont dédiées à l'élevage, dont 2 au pastoralisme. Le technicien de l'élevage à une émission « élevage moderne » qui aborde les maladies leurs causes et les médicaments.

Les 2 émissions dédiées au pastoralisme sont présentées par le président de l'unité pastorale, Mr Ka, et les autres membres de l'unité pastorale. La première est sur la gestion de l'UP. Elle donne des informations sur les transhumances, l'état des mares, les feux de brousses, les pâturages, les pertes animales (vols et décès). Les informations sont obtenues au cours des réunions dans le cadre du PAPEL des membres des UP à Thieul ou à Linguère. Les différents secteurs sont représentés et les informations les concernant ainsi que les connaissances des différents membres qui sont éleveurs ou techniciens sont récoltées. Il y a également de la sensibilisation quant au fonctionnement des UP (zones délimitées à respecter, fonctionnement général à connaître et suivre), c'est une UP qui existe depuis 1992, le mode de fonctionnement est donc bien ancré et est pérenne.

La deuxième émission est « élevage traditionnelle », et porte sur la santé animale (les maladies et plantes médicinales), ainsi que sur la sensibilisation des éleveurs aux règles de fonctionnement de l'UP, et sur les maladies humaines. Ces émissions permettent de sensibiliser les éleveurs et les différents responsables d'UP. Dans l'UP, il y a différentes commissions (environnement, lutte contre les feux de brousses, transhumance), chacune doit être sensibilisée sur ses rôles et devoirs.

En termes d'association la radio fait partie de deux réseaux. Elle est en réseau avec les 24 CMC du Sénégal dans le cadre du projet de l'UNESCO. Mais ce réseau sera finalisé lorsque tous les CMC auront accès à internet. Il y aura des échanges d'émissions via internet, les radios se consulteront entre elles en cas de problème avant d'avoir recours à l'UNESCO, et elles doivent travailler ensemble de manière générale. A Louga, en plus du CMC de Thieul, il y a celui de Keur Momar Sarr.

La radio fait également parti du réseau des radios communautaires de la zone sylvopastorale. Ce réseau va donner plus de poids au radio en termes de négociation avec le gouvernement. Al Bury président de ce réseau est en charge de faire circuler l'information. Au niveau de ce réseau, Mr Sow n'a pas assisté à la dernière réunion, et n'a pas d'information particulière, mais considère le réseau comme fonctionnel. Mr Sow apprend par moi la démission de Moussa Diallo du poste de secrétaire générale du réseau...

Les possibilités de partenariat

La radio a déjà quelque partenaire de diffusion.

Le crédit mutuel de Djomé a des émissions, des communiqués et des spots. Ils ont des représentants dans les membres de la radio qui sont chargés de cela, ou ils envoient des cd et cassettes préenregistrés qui sont diffusés. Il y a une émission par semaine, un spot par jours, et les communiqués varient. Ce sont des prestations payantes : 7500 fcfa l'émission, 1000 fcfa le communiqué, 500 fcfa le spot. Les contrats sont établis à l'année.

Le PAPEL, fournit un appui matériel à la radio. L'agent technique et le président de l'UP sont membres de la radio et du PAPEL, leurs émissions donnent des informations sur l'activité du PAPEL et de l'UP.

L'UCAD a un projet de communication et sensibilisation dans l'élevage destiné aux éleveurs et qui porte sur : les maladies, les pannes de forages, les pâturages, les points d'eau et les maladies identifiées sur le site. Des représentants de la radio sont présents sur les différents sites de l'UP, avec l'appui de l'agent technique de l'élevage qu'ils informent et qui transmet l'information à la radio. L'UCAD appuie la communauté et la radio en matériel informatique et téléphone portable, ainsi qu'en espèce.

Le PEAM, un projet d'assainissement, va passer par la radio pour sensibiliser sur les toilettes en brousses, mais c'est un partenariat en cours.

L'ANCAR est un organisme ressource en termes d'information.

En ce qui concerne le SIPSA, la radio est intéressée par cette nouvelle source d'information et ce même sans financement. La formation est également une opportunité qu'ils veulent saisir, les 12 membres de la radio seraient concernés, à moins que ce ne soit une formation à distance, dans ce cas il n'y en aurait plus que 6 (le CMC ne peut être fermé).

Pour l'instant la radio ne peut être jointe que sur le n0 de la maison attenante. Il n'y a pas de réseau de téléphonie portable à Thieul malgré des installations qui ont été récemment refaites. L'utilisation d'internet n'est pas encore intégrée par les membres de la radio, personne ne se déplace dans le but d'y avoir accès.